

Canada Goose Holdings Inc.

États financiers consolidés annuels

29 mars 2020

RAPPORT DU CABINET D'EXPERTS-COMPTABLES INSCRIT INDÉPENDANT

Aux actionnaires et au conseil d'administration de Canada Goose Holdings Inc.

Opinion sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états consolidés de la situation financière ci-joints de Canada Goose Holdings Inc. et ses filiales (la « société ») au 29 mars 2020 et au 31 mars 2019, et des états consolidés du résultat net et du résultat global, des états consolidés des variations des capitaux propres et des tableaux consolidés des flux de trésorerie connexes pour la période de 52 semaines close le 29 mars 2020 et pour chacun des exercices compris dans la période de deux ans close le 31 mars 2019, ainsi que des notes annexes et de l'annexe présentant l'information financière résumée de Canada Goose Holdings Inc. (collectivement, les « états financiers »). À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société au 29 mars 2020 et au 31 mars 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période de 52 semaines close le 29 mars 2020 et pour chacun des exercices compris dans la période de deux ans close le 31 mars 2019, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board.

Nous avons également effectué l'audit, conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis (« PCAOB »), du contrôle interne de la société à l'égard de l'information financière au 29 mars 2020, selon les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework* (2013), publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission, et notre rapport daté du 2 juin 2020 comporte une opinion sans réserve sur l'efficacité du contrôle interne de la société à l'égard de l'information financière.

Changement de méthode comptable

Comme il est mentionné à la note 4 des états financiers, la société a adopté IFRS 16, *Contrats de location*, au moyen de la méthode rétrospective modifiée avec prise d'effet le 1^{er} avril 2019.

Fondement de l'opinion

La responsabilité des états financiers incombe à la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers de la société, sur la base de nos audits. Nous sommes un cabinet d'experts-comptables inscrit auprès du PCAOB et sommes tenus d'être indépendants de la société conformément aux lois fédérales sur les valeurs mobilières des États-Unis et aux règles et règlements applicables de la Securities and Exchange Commission et du PCAOB.

Nous avons effectué nos audits conformément aux normes du PCAOB. Ces normes requièrent que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Nos audits impliquent la mise en œuvre de procédures en vue d'évaluer les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et la mise en œuvre de procédures pour répondre à ces risques. Ces procédures comprennent le contrôle par sondages d'éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Nos audits comportent également l'appréciation des méthodes comptables retenues et des estimations importantes faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nous estimons que nos audits constituent un fondement raisonnable à notre opinion.

Éléments critiques de l'audit

Les éléments critiques de l'audit indiqués ci-dessous sont des questions qui ont été soulevées lors de l'audit des états financiers de la période considérée, qui ont été communiquées ou qui devaient être communiquées au comité d'audit, et qui 1) sont liées à des comptes ou à des informations significatifs au regard des états financiers et 2) ont nécessité l'exercice d'un jugement particulièrement complexe ou subjectif de notre part. La communication d'éléments

critiques de l'audit ne change rien à notre opinion sur les états financiers pris dans leur ensemble. De plus, en communiquant les éléments critiques de l'audit ci-dessous, nous n'exprimons pas d'opinion qui se rapporte spécifiquement aux éléments critiques de l'audit ou aux comptes ou informations à fournir concernés par les éléments en question.

Produits et créances clients – se reporter aux notes 2 d) et 10 des états financiers

Description de l'élément critique de l'audit

Les produits comprennent les produits tirés des ventes en gros (y compris les ventes aux distributeurs et aux détaillants) de produits de la société ainsi que les produits tirés des ventes directes aux consommateurs, qui se composent des ventes effectuées par l'intermédiaire des activités de commerce en ligne de la société et des magasins de détail détenus par la société. Les créances clients comprennent les montants dus à l'égard des ventes de marchandises lorsque la société a fait crédit à des clients.

Nous avons identifié, à titre d'élément critique de l'audit, l'exécution de procédures d'audit supplémentaires à l'égard des produits et des créances clients connexes en raison de contrôles internes inefficaces durant une partie de l'exercice. Au 31 mars 2019, la société a identifié une faiblesse significative à l'égard de la réalité et de l'exactitude des produits et l'existence des débiteurs connexes, ainsi que des contrôles d'accès aux données du fichier maître. Bien que cette faiblesse significative ait été corrigée au 29 mars 2020, les contrôles internes ont été inefficaces durant une partie de l'exercice. Les produits et les créances clients connexes ont été touchés par les contrôles internes inefficaces à l'égard de la fixation des prix, de la communication des modalités de l'entente et du maintien des données du fichier maître. Cette situation a nécessité un travail d'audit plus étendu et un degré élevé de jugement de la part de l'auditeur afin d'évaluer le caractère suffisant des procédures mises en œuvre et des éléments probants obtenus.

Façon dont l'élément critique de l'audit a été traité dans le cadre de l'audit

Nos procédures d'audit à l'égard de la fixation des prix, de la communication des modalités de l'entente et du maintien des données du fichier maître relativement aux produits et aux créances clients connexes incluaient entre autres les éléments suivants :

- Nous avons évalué l'efficacité des contrôles internes de la société à l'égard de la fixation des prix, de la communication des modalités de l'entente et des contrôles d'accès aux données du fichier maître.
- Nous avons testé la fixation des prix et la communication des modalités de l'entente à l'égard des produits et des créances clients connexes en :
 - Validant pour un échantillon de transactions génératrices de produits comptabilisées les confirmations des bons de commande, la liste maîtresse des prix, les éléments probants confirmant la réception des paiements des clients, les rapports d'expédition de tierces parties et les preuves de livraison.
 - Confirmant les modalités de l'entente avec certains clients et en comparant leur réponse avec les données du fichier maître.
 - Testant les écritures de journal manuelles par rapport aux comptes du grand livre général de la société pour les produits.
 - Augmentant le nombre de transactions génératrices de produits sélectionnées à des fins de tests par rapport au nombre que nous aurions autrement sélectionné si les contrôles internes de la société avaient été conçus et avaient fonctionné efficacement durant tout l'exercice.
- Nous avons testé le maintien des données du fichier maître en comparant un échantillon de transactions génératrices de produits comptabilisées aux données du fichier maître correspondantes (p. ex., la fixation des prix, les rabais et les modalités de l'entente).

Stocks – se reporter aux notes 2 j) et 11 des états financiers

Description de l'élément critique de l'audit

Les stocks se composent des matières premières, des produits en cours et des produits finis. Le coût des stocks de produits finis comprend le coût des matières premières et une juste part du coût de la main-d'œuvre et des coûts indirects de fabrication fixes et variables, incluant l'amortissement des immobilisations corporelles utilisées dans la production des produits finis et les coûts de conception, ainsi que d'autres coûts engagés pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

Nous avons identifié, à titre d'élément critique de l'audit, l'exécution de procédures d'audit supplémentaires à l'égard des stocks en raison de contrôles internes inefficaces durant une partie de l'exercice. Au 31 mars 2019, la société a identifié une faiblesse significative à l'égard de l'existence et de l'évaluation des stocks, y compris la détermination du coût des stocks. Bien que cette faiblesse significative ait été corrigée au 29 mars 2020, les contrôles internes ont été inefficaces durant une partie de l'exercice. Les stocks ont été touchés par les contrôles internes inefficaces à l'égard des dénombrements des stocks réels de matières premières et de produits finis, ainsi que de la détermination du coût standard. Cette situation a nécessité un travail d'audit plus étendu et un degré élevé de jugement de la part de l'auditeur afin d'évaluer le caractère suffisant des procédures mises en œuvre et des éléments probants obtenus.

Façon dont l'élément critique de l'audit a été traité dans le cadre de l'audit

Nos procédures d'audit à l'égard des dénombrements des stocks réels de matières premières et de produits finis, ainsi que de la détermination du coût standard des stocks incluaient entre autres les éléments suivants :

- Nous avons évalué l'efficacité des contrôles internes de la société à l'égard des dénombrements des stocks réels de matières premières et de produits finis, ainsi que de la détermination du coût standard.
- Nous avons testé les quantités de matières premières et de produits finis en observant physiquement et en vérifiant des dénombrements périodiques des stocks au moyen de dénombrements par sondages et de comparaisons entre ces dénombrements et ceux consignés dans les documents comptables de la société.
- Nous avons vérifié que le coût standard des stocks de la société se rapprochait de leur coût réel en obtenant des documents indiquant le coût réel des matières premières ainsi que les données d'entrée relatives aux produits finis et nous avons attesté que les écarts entre le coût standard et le coût réel étaient inscrits à l'actif de façon appropriée.
- Nous avons augmenté le nombre d'échantillons de stocks devant être dénombrés.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Toronto (Canada)
Le 2 juin 2020

Nous agissons en tant qu'auditeur de la société depuis l'exercice 2010.

RAPPORT DU CABINET D'EXPERTS-COMPTABLES INSCRIT INDÉPENDANT

Aux actionnaires et au conseil d'administration de Canada Goose Holdings Inc.

Opinion sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Nous avons audité le contrôle interne à l'égard de l'information financière de Canada Goose Holdings Inc. et ses filiales (la « société ») au 29 mars 2020, selon les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework* (2013), publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (« COSO »). À notre avis, la société maintenait, dans tous ses aspects significatifs, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière au 29 mars 2020, selon les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework* (2013), publié par le COSO.

Nous avons également audité, conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis (« PCAOB »), les états financiers consolidés de la société au 29 mars 2020 et pour la période de 52 semaines close à cette date, et notre rapport daté du 2 juin 2020 comporte une opinion sans réserve sur ces états financiers, ainsi qu'un paragraphe explicatif concernant l'adoption d'IFRS 16, *Contrats de location*, par la société.

Fondement de l'opinion

La responsabilité du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière et de l'évaluation de l'efficacité de ce contrôle, évaluation incluse dans le rapport annuel de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière ci-joint, incombe à la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société, sur la base de notre audit. Nous sommes un cabinet d'experts-comptables inscrit auprès du PCAOB et sommes tenus d'être indépendants de la société conformément aux lois fédérales sur les valeurs mobilières des États-Unis et aux règles et règlements applicables de la Securities and Exchange Commission et du PCAOB.

Nous avons effectué notre audit selon les normes du PCAOB. Ces normes requièrent que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable qu'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière était maintenu, dans tous ses aspects significatifs. Notre audit a comporté l'acquisition d'une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, une évaluation du risque de l'existence d'une faiblesse significative, des tests et une évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne en fonction de notre évaluation du risque, ainsi que la mise en œuvre des autres procédures que nous avons jugées nécessaires dans les circonstances. Nous croyons que notre audit fournit un fondement raisonnable à notre opinion.

Définition et limites du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société est un processus conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus. Il comprend les politiques et procédures qui 1) concernent la tenue de dossiers suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle des opérations et des cessions d'actifs de la société; 2) fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus et que les encaissements et décaissements de la société ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du conseil d'administration; 3) fournissent une assurance raisonnable concernant la prévention ou la détection à temps de toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée d'actifs de la société qui pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines anomalies. De plus, toute projection du résultat d'une évaluation de son efficacité sur des périodes futures comporte le risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures diminue.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Toronto (Canada)
Le 2 juin 2020

États consolidés du résultat net et du résultat global
(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

	Notes	Exercices clos		
		le 29 mars	le 31 mars	le 31 mars
		2020	2019	2018
		\$	\$	\$
Produits	6	958,1	830,5	591,2
Coût des ventes	11	364,8	313,7	243,6
Marge brute		593,3	516,8	347,6
Frais de vente, généraux et administratifs		350,5	302,1	200,1
Amortissements	9, 12, 13	50,7	18,0	9,4
Bénéfice d'exploitation		192,1	196,7	138,1
Charges d'intérêts et autres charges financières, montant net	17	28,4	14,2	12,9
Bénéfice avant impôt sur le résultat		163,7	182,5	125,2
Charge d'impôt	7	12,0	38,9	29,1
Bénéfice net		151,7	143,6	96,1
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)				
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net, déduction faite de l'impôt :				
Perte actuarielle liée à l'obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi		(0,2)	(0,7)	(0,3)
Éléments pouvant être reclassés en résultat net, déduction faite de l'impôt :				
Écart de change cumulé		9,4	(1,3)	3,2
(Perte nette) profit net sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie		(2,4)	(4,6)	0,1
Reclassement en résultat (du profit net) de la perte nette sur les couvertures de flux de trésorerie		(3,7)	3,8	(1,3)
(Perte nette) profit net sur les dérivés désignés comme couvertures d'investissement net		(0,3)	3,5	(3,5)
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)		2,8	0,7	(1,8)
Bénéfice global		154,5	144,3	94,3
Bénéfice par action	8			
De base		1,38 \$	1,31 \$	0,90 \$
Dilué		1,36 \$	1,28 \$	0,86 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

États consolidés de la situation financière
(en millions de dollars canadiens)

	Notes	29 mars 2020	31 mars 2019
		\$	\$
Actif			
Actifs courants			
Trésorerie		31,7	88,6
Créances clients	10	32,3	20,4
Stocks	11	412,3	267,3
Impôt à recevoir	7	12,0	4,0
Autres actifs courants	21	35,9	32,9
Total des actifs courants		524,2	413,2
Impôt différé	7	40,8	12,2
Immobilisations corporelles	12	115,1	84,3
Immobilisations incorporelles	13	161,7	155,6
Actifs au titre de droits d'utilisation	4, 9	211,8	—
Autres actifs à long terme	21	6,0	7,0
Goodwill	5, 14	53,1	53,1
Total de l'actif		1 112,7	725,4
Passif			
Passifs courants			
Créditeurs et charges à payer	15, 21	136,8	110,4
Provisions	16	15,6	8,1
Impôt sur le résultat à payer	7	13,0	18,1
Emprunts à court terme	17	—	—
Obligations locatives	4, 9	35,9	—
Total des passifs courants		201,3	136,6
Provisions	16	21,4	14,7
Impôt différé	7	15,1	16,7
Facilité renouvelable	17	—	—
Emprunt à terme	17	158,1	145,2
Obligations locatives	4, 9	192,0	—
Autres passifs à long terme	21	4,6	13,1
Total du passif		592,5	326,3
Capitaux propres	18	520,2	399,1
Total du passif et des capitaux propres		1 112,7	725,4

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

États consolidés des variations des capitaux propres
(en millions de dollars canadiens)

		Capital social			Surplus d'apport	Bénéfices non distribués	Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	Total
	Notes	Actions à droit de vote multiple	Actions à droit de vote subalterne	Total				
		\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 31 mars 2017		2,2	101,1	103,3	4,1	40,0	(1,3)	146,1
Conversion d'actions à droit de vote multiple en actions à droit de vote subalterne	18	(0,3)	0,3	—	—	—	—	—
Exercice d'options sur actions	18	—	2,8	2,8	(1,6)	—	—	1,2
Bénéfice net		—	—	—	—	96,1	—	96,1
Autres éléments de perte globale		—	—	—	—	—	(1,8)	(1,8)
Comptabilisation d'un paiement fondé sur des actions	19	—	—	—	2,0	—	—	2,0
Solde au 31 mars 2018		1,9	104,2	106,1	4,5	136,1	(3,1)	243,6
Émission d'actions à droit de vote subalterne dans le cadre d'un regroupement d'entreprises	5	—	1,5	1,5	—	—	—	1,5
Conversion d'actions à droit de vote multiple en actions à droit de vote subalterne	18	(0,5)	0,5	—	—	—	—	—
Exercice d'options sur actions	18	—	5,0	5,0	(1,9)	—	—	3,1
Bénéfice net		—	—	—	—	143,6	—	143,6
Autres éléments de bénéfice global		—	—	—	—	—	0,7	0,7
Comptabilisation du paiement fondé sur des actions (y compris une économie d'impôt de 2,8 \$)	19	—	—	—	6,6	—	—	6,6
Solde au 31 mars 2019		1,4	111,2	112,6	9,2	279,7	(2,4)	399,1
Première application d'IFRS 16	4	—	—	—	—	(4,9)	—	(4,9)
Rachat d'actions à droit de vote subalterne en vertu d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités	18	—	(1,6)	(1,6)	—	(37,1)	—	(38,7)
Exercice d'options sur actions	18	—	3,7	3,7	(1,3)	—	—	2,4
Bénéfice net		—	—	—	—	151,7	—	151,7
Autres éléments de bénéfice global		—	—	—	—	—	2,8	2,8
Comptabilisation d'un paiement fondé sur des actions	19	—	—	—	7,8	—	—	7,8
Solde au 29 mars 2020		1,4	113,3	114,7	15,7	389,4	0,4	520,2

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie
(en millions de dollars canadiens)

		Exercices clos		
	Notes	le 29 mars 2020	le 31 mars 2019	le 31 mars 2018
		\$	\$	\$
Activités d'exploitation				
Bénéfice net		151,7	143,6	96,1
Éléments sans effet sur la trésorerie :				
Amortissements		63,1	22,7	14,2
Charge d'impôt		12,0	38,9	29,1
Charges d'intérêts		20,4	13,7	12,5
(Profit) perte de change		(0,7)	2,7	(8,6)
Amortissement accéléré des coûts non amortis à l'extinction de la dette	17	7,0	—	—
Perte à la cession d'actifs		1,7	0,2	0,2
Paielements fondés sur des actions	19	8,5	3,8	2,0
		263,7	225,6	145,5
Variations des éléments hors trésorerie liés à l'exploitation	23	(130,6)	(100,7)	(2,3)
Impôt sur le résultat payé		(52,1)	(41,0)	(7,4)
Intérêts versés		(18,5)	(10,5)	(9,6)
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation		62,5	73,4	126,2
Activités d'investissement				
Acquisition d'immobilisations corporelles		(45,3)	(30,3)	(26,1)
Investissement dans des immobilisations incorporelles		(17,0)	(19,0)	(7,7)
Regroupement d'entreprises	5	—	(33,6)	(0,6)
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement		(62,3)	(82,9)	(34,4)
Activités de financement				
Remboursements nets sur les facilités d'emprunt	17	—	—	(8,8)
Coûts de transaction liés aux activités de financement	17	(2,3)	—	(0,3)
Actions à droit de vote subalterne rachetées aux fins d'annulation	18	(38,7)	—	—
Capital payé sur les obligations locatives	9	(24,7)	—	—
Règlement de contrats dérivés liés à l'emprunt à terme	21	4,6	—	—
Exercice d'options sur actions	19	2,4	3,1	1,2
Flux de trésorerie nets (affectés aux) provenant des activités de financement		(58,7)	3,1	(7,9)
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie		1,6	(0,3)	1,7
(Diminution) augmentation de la trésorerie		(56,9)	(6,7)	85,6
Trésorerie au début de la période		88,6	95,3	9,7
Trésorerie à la fin de la période		31,7	88,6	95,3

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Note 1. La société*Organisation*

Canada Goose Holdings Inc. et ses filiales (la « société ») conçoivent, fabriquent et vendent des vêtements performants de luxe pour hommes, femmes, jeunes, enfants et bébés. Les collections de vêtements de la société se composent de divers styles de parkas, de manteaux de duvet légers, de vêtements de pluie, de vêtements coupe-vent, de tricot, de chaussures et d'accessoires pour l'automne, l'hiver et le printemps. Le siège social de la société est situé au 250 Bowie Avenue (Toronto) Canada, M6E 4Y2. Les termes « Canada Goose », « nous » et « notre/nos » utilisés tout au long des présentes notes annexes aux états financiers consolidés se rapportent à la société.

Canada Goose est une société ouverte cotée à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York sous le symbole « GOOS ». Les actionnaires principaux de la société sont des fonds d'investissement conseillés par Bain Capital LP et ses sociétés liées (« Bain Capital ») et DTR LLC, DTR (CG) Limited Partnership et DTR (CG) II Limited Partnership (collectivement, « DTR »), des entités contrôlées indirectement par le président et chef de la direction de la société. Les actionnaires principaux détiennent des actions à droit de vote multiple qui représentaient 46,4 % du total des actions en circulation au 29 mars 2020, ou 89,6 % des droits de vote combinés rattachés au total des actions à droit de vote en circulation. Les actions à droit de vote subalterne qui sont négociées sur les marchés publics représentaient 53,6 % du total des actions en circulation au 29 mars 2020, ou 10,4 % des droits de vote combinés rattachés au total des actions à droit de vote en circulation.

Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »).

La publication des présents états financiers consolidés a été autorisée par le conseil d'administration de la société le 2 juin 2020.

Changement d'exercice

Avec prise d'effet le 1^{er} avril 2019, la société a changé les dates de son exercice financier. Auparavant fondé sur un calendrier de 12 mois se clôturant le 31 mars, l'exercice coïncide maintenant avec un cycle de présentation de l'information financière de 52 ou de 53 semaines se clôturant le dimanche le plus rapproché du 31 mars. Chaque trimestre est d'une durée de 13 semaines. Dans le cas d'un exercice de 53 semaines, la semaine additionnelle est ajoutée au quatrième trimestre. Le premier exercice de 53 semaines de la société sera à l'exercice 2022. L'exercice 2020 comprend quatre trimestres se clôturant le 30 juin 2019, le 29 septembre 2019, le 29 décembre 2019 et le 29 mars 2020. La société n'a pas ajusté les résultats financiers des trimestres antérieurs à l'exercice 2020. Dans les présents états financiers consolidés, le terme « exercice clos le 29 mars 2020 » se rapporte à la période de 52 semaines close le 29 mars 2020 (364 jours), et le terme « exercice clos le 31 mars 2019 » se rapporte à la période de 12 mois close le 31 mars 2019 (365 jours).

Secteurs opérationnels

La société classe ses activités en trois secteurs opérationnels à présenter : Ventes directes aux consommateurs, Ventes en gros et Ventes autres. Le secteur Ventes directes aux consommateurs comprend les ventes réalisées par l'entremise des plateformes de commerce électronique propres à chaque pays de même que les ventes réalisées dans les magasins de détail détenus par la société et situés dans des emplacements commerciaux de luxe.

Le secteur Ventes en gros comprend les ventes réalisées auprès de divers détaillants de vêtements fonctionnels et de mode, y compris de grands magasins de luxe, des magasins spécialisés en vêtements d'extérieur et des magasins individuels, ainsi qu'auprès de distributeurs internationaux.

Au quatrième trimestre de l'exercice 2020, la société a remplacé son secteur Montants non attribués par le secteur Ventes autres. Le secteur Ventes autres inclut les ventes et les coûts qui ne sont pas directement affectés aux canaux de ventes directes aux consommateurs ou de ventes en gros, tels que les ventes aux employés et les frais de vente, généraux et administratifs qui ne sont pas directement affectés aux secteurs Ventes directes aux consommateurs ou Ventes en gros. Le secteur Ventes autres comprend les frais de commercialisation engagés pour augmenter la notoriété des marques dans tous les secteurs, les frais généraux pour soutenir les activités de fabrication, les autres frais généraux et les profits et pertes de change qui ne sont pas nécessairement liés aux activités des secteurs Ventes directes aux consommateurs et Ventes en gros. Il comprend aussi les frais indirects découlant de la fermeture temporaire de nos usines de fabrication en mars 2020 en raison de la COVID-19. L'information comparative a été retraitée afin que sa présentation soit conforme à celle adoptée au cours de l'exercice considéré.

Caractère saisonnier

Nos activités fluctuent en fonction des saisons, et nous enregistrons habituellement une partie importante de notre bénéfice d'exploitation et de nos produits tirés des ventes en gros aux deuxième et troisième trimestres de l'exercice, alors que nous enregistrons une partie importante de notre bénéfice d'exploitation et de nos produits tirés des ventes directes aux consommateurs aux troisième et quatrième trimestres de l'exercice. Par conséquent, des produits moins élevés que prévu au cours de ces périodes pourraient avoir une incidence négative sur nos résultats d'exploitation annuels.

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation sont normalement plus élevés aux troisième et quatrième trimestres de l'exercice en raison des produits générés dans le secteur Ventes directes aux consommateurs et du recouvrement des créances clients liées aux produits tirés des ventes en gros enregistrées plus tôt au cours de l'exercice. Les besoins en fonds de roulement augmentent habituellement en raison de la constitution des stocks. Les emprunts augmentent habituellement au cours des premier et deuxième trimestres, et sont remboursés pendant le troisième trimestre de l'exercice.

Note 2. Principales méthodes comptables

a) Mode de présentation

Les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la société.

Les présents états financiers consolidés ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf pour ce qui est des éléments suivants, qui ont été évalués à la juste valeur :

- les instruments financiers, y compris les instruments financiers dérivés, qui sont évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et par le biais du résultat net, comme il est décrit à la note 21;
- la comptabilisation initiale des actifs acquis et des passifs repris dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, comme il est décrit à la note 5.

Les principales méthodes comptables présentées ci-après ont été appliquées de manière cohérente dans la préparation des états financiers consolidés pour toutes les périodes présentées, à l'exception d'IFRS 16, *Contrats de location* (« IFRS 16 »), qui a été appliquée à compter du 1^{er} avril 2019, comme il est décrit à la note 4. La société a choisi l'approche rétrospective modifiée pour l'adoption de la norme et n'a pas retraité les données des périodes précédentes.

b) Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de Canada Goose Holdings Inc. et de ses filiales. L'ensemble des transactions et des soldes intersociétés ont été éliminés.

c) Change et transactions en monnaies étrangères

La monnaie fonctionnelle de chacune des filiales de la société est la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel chaque entité exerce ses activités. Les actifs et les passifs des filiales dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien sont convertis dans la monnaie fonctionnelle de la société en fonction du taux de change en vigueur à la date de clôture. Les produits et les charges sont convertis en fonction du taux de change en vigueur à la date de transaction. Les écarts de change qui en résultent sont comptabilisés à titre d'écarts de change dans les autres éléments du résultat global.

Les transactions en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle de chacune des filiales de la société au moyen du taux de change en vigueur à la date des transactions ou à la date d'évaluation à laquelle les éléments sont de nouveau évalués. Les profits et les pertes de change découlant du règlement de ces transactions et de la conversion aux taux de change en vigueur à la fin de la période des actifs et passifs monétaires libellés en devises sont comptabilisés dans l'état du résultat net, au poste « Frais de vente, généraux et administratifs », sauf lorsqu'ils sont compris dans les autres éléments du résultat global à titre de couvertures de flux de trésorerie ou couvertures d'investissement net admissibles.

Changement de monnaie fonctionnelle d'une filiale

Chaque entité au sein de la société détermine sa monnaie fonctionnelle, selon le principal environnement économique dans lequel elle exerce ses activités. Une fois que la monnaie fonctionnelle d'une entité est déterminée, elle ne change pas à moins que les transactions sous-jacentes, les événements et les conditions qui déterminent le principal environnement économique de l'entité ne changent.

Tout au long de l'exercice clos le 31 mars 2019, la monnaie fonctionnelle de Canada Goose US, Inc., la filiale en exploitation américaine, était le dollar canadien puisque ses activités de ventes en gros étaient exercées en tant que prolongement des activités de la société mère canadienne et étaient par conséquent intégrées aux activités canadiennes.

La filiale américaine est responsable de toutes les activités de ventes directes aux consommateurs et de ventes en gros aux États-Unis, qui comprennent maintenant d'importants actifs, activités de ventes au détail et créances de location connexes. La société a réévalué la monnaie fonctionnelle de la filiale américaine à la lumière d'un changement de circonstances et a déterminé que la filiale n'est plus un établissement à l'étranger, et que le principal environnement économique dans lequel elle exerce ses activités est les États-Unis. Par conséquent, la monnaie fonctionnelle de la filiale américaine est passée du dollar canadien au dollar américain, avec prise d'effet le 1^{er} avril 2019. Le changement a été fait de façon prospective.

d) Comptabilisation des produits

Les produits comprennent les produits générés dans les secteurs Ventes directes aux consommateurs, Ventes en gros et Ventes autres. Les produits sont évalués au montant de contrepartie auquel la société s'attend à avoir droit lorsqu'elle vend des marchandises dans le cours normal de ses activités. Les produits sont présentés après déduction des taxes de vente, des retours estimés, des rabais sur ventes et des escomptes. La société comptabilise des produits lorsqu'elle a convenu des modalités avec son client, que les droits contractuels et les modalités de paiement ont été établis, que le contrat présente une substance commerciale, qu'il est probable que la contrepartie sera recouvrée par la société et que le contrôle des marchandises a été transféré au client.

La politique de la société consiste à vendre la marchandise par le canal de ventes directes aux consommateurs, avec un droit de retour limité, généralement d'une durée de 30 jours. L'estimation des retours et la provision connexe sont fondées sur l'expérience passée.

e) Regroupements d'entreprises

Les acquisitions d'entreprises sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition à la date d'acquisition, qui correspond à la date à laquelle le contrôle est transféré à la société. La contrepartie transférée à l'occasion d'un regroupement d'entreprises est évaluée à la juste valeur, qui est calculée comme étant la somme des justes valeurs, à la date d'acquisition, des actifs transférés et des passifs engagés par la société et des titres de capitaux propres émis par la société en échange du contrôle de l'entreprise acquise. Les coûts de transaction engagés par la société relativement à un regroupement d'entreprises sont comptabilisés dans l'état du résultat net à mesure qu'ils sont engagés.

Le goodwill est évalué comme l'excédent de la somme de la juste valeur de la contrepartie transférée sur la valeur nette des actifs identifiables acquis et des passifs repris à la date d'acquisition.

Lorsque la contrepartie transférée dans un regroupement d'entreprises comprend une contrepartie éventuelle, la contrepartie éventuelle est évaluée à sa juste valeur à la date d'acquisition. La contrepartie éventuelle est réévaluée à sa juste valeur à la clôture des périodes de présentation de l'information financière subséquentes, et le profit ou la perte qui en découle est comptabilisé dans l'état du résultat net.

f) Bénéfice par action

Le bénéfice de base par action est calculé en divisant le bénéfice net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions à droit de vote multiple et à droit de vote subalterne en circulation au cours de l'exercice.

Le bénéfice dilué par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la société par le nombre moyen pondéré d'actions à droit de vote multiple et à droit de vote subalterne en circulation au cours de l'exercice, majoré du nombre moyen pondéré d'actions à droit de vote subalterne qui seraient émises à l'exercice d'options sur actions et au règlement d'unités d'actions restreintes (« UAR »).

g) Impôt sur le résultat

L'impôt exigible et l'impôt différé sont comptabilisés dans l'état du résultat net, sauf s'ils concernent un regroupement d'entreprises ou des éléments comptabilisés en capitaux propres ou en autres éléments du résultat global.

Impôt exigible

L'impôt exigible est l'impôt qui sera vraisemblablement payé ou reçu sur le résultat imposable de la période, d'après les taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, et il comprend également tout ajustement de l'impôt à payer relativement à des exercices antérieurs.

Impôt différé

L'impôt différé est calculé en appliquant la méthode du report variable aux différences temporaires, à la date de clôture, entre la base fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable aux fins de la présentation de l'information financière.

L'impôt différé est évalué en fonction des taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés qui devraient s'appliquer aux exercices au cours desquels les différences temporaires devraient être recouvrées ou réglées. Un actif d'impôt différé est comptabilisé au titre des pertes fiscales et des crédits d'impôt non utilisés, dans la mesure où il est probable qu'il existera un bénéfice imposable futur auquel ces différences temporaires pourront être imputées.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé fait l'objet d'un examen à chaque date de clôture, et elle est réduite si la disponibilité d'un bénéfice imposable suffisant pour utiliser en tout ou en partie ces actifs d'impôt différé cesse d'être probable. Les actifs d'impôt différé non comptabilisés sont réexaminés à chaque date de clôture, et ils sont comptabilisés si la disponibilité d'un bénéfice imposable futur suffisant pour recouvrer ces actifs d'impôt différé devient probable.

L'impôt différé lié aux éléments comptabilisés hors résultat est comptabilisé hors résultat. Les éléments de l'impôt différé sont comptabilisés en corrélation avec la transaction sous-jacente dans les autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres.

Les actifs et les passifs d'impôt différé font l'objet d'une compensation s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et les passifs d'impôt exigible et si l'impôt différé est lié à une même entité imposable et à une même autorité fiscale.

L'impôt différé est comptabilisé lorsqu'il existe des différences temporaires découlant de placements dans des filiales, sauf lorsque le calendrier de résorption des différences temporaires est contrôlé par la société et qu'il est probable que les différences temporaires ne se résorberont pas dans un avenir proche.

h) Trésorerie

La trésorerie comprend la trésorerie et les équivalents de trésorerie, soit les fonds en caisse, les dépôts auprès des banques et les dépôts à court terme assortis d'échéances de moins de trois mois. La société a recours à la méthode indirecte pour la présentation des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

i) Créances clients

Les créances clients, incluant les créances sur cartes de crédit, comprennent des montants qui nous sont dus lorsque nous avons fait crédit à des clients pour la vente de marchandises, et elles sont initialement comptabilisées à la juste valeur, puis ultérieurement évaluées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, moins les pertes de crédit attendues et les rabais sur ventes. La correction de valeur pour pertes de crédit attendues est présentée en diminution des créances clients et se fonde sur des données historiques.

j) Stocks

Les stocks de matières premières, de produits en cours et de produits finis sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût des stocks est établi selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût des stocks de produits en cours et de produits finis se compose du coût des matières premières et d'une juste part du coût de la main-d'œuvre et des coûts indirects de fabrication fixes et variables, incluant l'amortissement des immobilisations corporelles utilisées dans la production des produits finis et les coûts de conception, ainsi que d'autres coûts engagés pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

La société estime la valeur nette de réalisation comme le montant auquel les stocks devraient être vendus, compte tenu des fluctuations de prix de vente en raison du caractère saisonnier de ses activités, moins les coûts estimatifs nécessaires pour effectuer la vente.

La valeur des stocks est réduite à la valeur nette de réalisation lorsque la société estime que le coût des stocks ne peut être recouvré en raison de leur obsolescence, des dommages qu'ils ont subis ou de la baisse des prix de vente. Les stocks sont ajustés afin de refléter les pertes estimatives (la « freinte ») subies depuis le dernier inventaire des stocks. La freinte est calculée en fonction des résultats passés. Lorsque les circonstances qui justifiaient précédemment de déprécier les stocks en dessous du coût n'existent plus ou lorsqu'il y a des indications claires d'une augmentation de la valeur de réalisation, le montant de la réduction de valeur précédemment comptabilisée fait l'objet d'une reprise.

Les coûts de stockage, les frais administratifs indirects et certains frais de vente relatifs aux stocks sont passés en charges dans la période au cours de laquelle ils sont engagés.

k) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont présentées au coût, déduction faite de l'amortissement cumulé et du cumul des pertes de valeur. Le coût comprend les charges directement liées à l'acquisition de l'actif, y compris les coûts engagés pour préparer l'actif en vue de son utilisation prévue et les coûts d'emprunt inscrits à l'actif, lorsque les critères de comptabilisation sont respectés. La date de commencement pour l'inscription des coûts à l'actif est la date à laquelle la société engage pour la première fois des dépenses à l'égard de l'actif qualifié et entreprend des activités indispensables à la préparation de l'actif en vue de son utilisation prévue.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimative dès que les actifs sont prêts à être mis en service. Lorsque des parties significatives d'une immobilisation corporelle comportent des durées d'utilité différentes, chacune de ces parties est comptabilisée comme une composante distincte et est amortie séparément. Les modes d'amortissement et les durées d'utilité sont revus chaque année et ajustés de façon prospective, au besoin. Les durées d'utilité estimatives s'établissent comme suit :

Catégorie d'actifs		Durée d'utilité estimative
Matériel de production		10 ans
Matériel informatique		5 ans
Améliorations locatives	Durée du contrat de location ou durée d'utilité de l'actif, selon la plus courte des deux	
Matériel d'exposition		5 ans
Mobilier et agencements		De 5 à 15 ans

Une immobilisation corporelle et toute partie significative initialement comptabilisée est décomptabilisée à la cession ou lorsque aucun avantage économique futur n'est prévu découler de son utilisation ou de sa cession. Tout profit ou perte à la décomptabilisation de l'actif, calculé comme l'écart entre le produit net de la cession et la valeur comptable de l'actif, est inclus dans l'état du résultat net lorsque l'actif est décomptabilisé.

Les coûts liés à la réparation et à l'entretien des immobilisations corporelles sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés et ils sont comptabilisés dans l'état du résultat net.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à la fin de chaque période de présentation de l'information financière pour déterminer s'il existe des indications de dépréciation. Si une telle indication existe, l'immobilisation est soumise à un test de dépréciation qui permet de comparer sa valeur recouvrable à sa valeur comptable. Toute perte de valeur qui en résulte est comptabilisée dans l'état du résultat net.

I) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont évaluées au coût lors de leur comptabilisation initiale. Le coût des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises correspond à leur juste valeur à la date d'acquisition. Après la comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont comptabilisées au coût diminué de l'amortissement cumulé et du cumul des pertes de valeur.

Une immobilisation incorporelle générée en interne est comptabilisée pour les coûts de développement de produits, qui sont inclus dans la propriété intellectuelle. Des coûts de développement de produits sont engagés pour la conception, la production et la mise à l'essai des nouveaux produits lorsque la faisabilité technique de la fabrication commerciale et de la vente du produit a été démontrée.

Les durées d'utilité des immobilisations incorporelles sont déterminées ou indéterminées.

Catégorie d'actifs	Durée d'utilité estimative
Marques	Indéterminée
Noms de domaine	Indéterminée
Progiciel de gestion intégré	De 5 à 7 ans
Logiciels	5 ans
Propriété intellectuelle	De 1 an à 8 ans

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée comprennent les marques Canada Goose et Baffin (note 5) et les noms de domaine connexes, qui ont été acquis dans le cadre d'une acquisition; elles ont été comptabilisées à leur juste valeur estimative. Les marques et les noms de domaine sont considérés comme ayant une durée d'utilité indéterminée, d'après l'historique de résultats en matière de produits et de flux de trésorerie, et la capacité et l'intention de la société de soutenir les marques en engageant des dépenses qui permettront de conserver sa valeur dans un avenir prévisible. Les marques et les noms de domaine sont soumis à un test de dépréciation au moins une fois par année, au niveau des unités génératrices de trésorerie (les « UGT »). L'évaluation des durées d'utilité comme étant indéterminées est révisée une fois par année afin de déterminer si l'appréciation de la durée d'utilité comme étant indéterminée continue d'être justifiable. Si ce n'est pas le cas, le changement d'appréciation de la durée d'utilité d'indéterminée à déterminée est effectué de façon prospective.

Les immobilisations incorporelles qui ont une durée d'utilité déterminée sont amorties sur leur durée d'utilité selon le mode linéaire. La durée d'amortissement et le mode d'amortissement d'une immobilisation incorporelle à durée d'utilité déterminée sont réexaminés au moins à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Les changements dans la durée d'utilité prévue ou dans le rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs procurés par les actifs sont pris en compte pour modifier la durée ou le mode d'amortissement, au besoin, et sont traités à titre de changements d'estimations comptables. La dotation à l'amortissement au titre des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée est comptabilisée dans l'état du résultat net sur leur durée d'utilité estimative.

Une immobilisation incorporelle est décomptabilisée à la cession ou lorsque aucun avantage économique futur n'est prévu découler de son utilisation. Les profits ou les pertes à la décomptabilisation d'une immobilisation incorporelle sont calculés comme l'écart entre le produit net de la cession et la valeur comptable de l'actif et sont inclus dans l'état du résultat net lorsque l'actif est décomptabilisé.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à la fin de chaque période de présentation de l'information financière pour déterminer s'il existe une indication de dépréciation. Si une telle indication existe, l'immobilisation est soumise à un test de dépréciation qui permet de comparer sa valeur recouvrable à sa valeur comptable. Toute perte de valeur qui en résulte est comptabilisée dans l'état du résultat net.

Les droits de location relatifs à l'ouverture de nouveaux magasins détenus par la société sont comptabilisés en fonction du montant payé. Les droits de location ont une durée d'utilité déterminée correspondant à la durée du contrat de location et sont amortis selon le mode linéaire sur cette durée. À l'adoption d'IFRS 16, les droits de location ont été sortis des immobilisations incorporelles et comptabilisés à titre de coûts directs initiaux dans le cadre de l'évaluation des actifs au titre de droits d'utilisation (note 4).

m) Contrats de location

La société comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative en fonction de la valeur actualisée des paiements de loyers futurs à la date de début du contrat. La date de début est la date à laquelle le bailleur met l'actif loué à la disposition de la société, habituellement la date de prise de possession. Le taux d'actualisation utilisé dans le calcul de la valeur actualisée pour les paiements de loyers correspond au taux d'emprunt marginal pour chaque actif loué ou portefeuille d'actifs loués présentant des caractéristiques semblables en ce qui concerne la solvabilité de la société, la garantie, la durée et la valeur de l'actif loué sous-jacent ainsi que le contexte économique dans lequel l'actif loué est exploité. La durée d'un contrat de location correspond à la durée pendant laquelle il est non résiliable, incluant les périodes couvertes par une option de renouvellement si la société a la certitude raisonnable de l'exercer ainsi que les périodes couvertes par une option de résiliation si la société a la certitude raisonnable de ne pas l'exercer.

Les contrats de location dont les biens sous-jacents sont de faible valeur et les contrats de location à court terme ne sont pas inclus dans le calcul des obligations locatives. Ces charges locatives sont comptabilisées dans le coût des ventes ou dans les frais de vente, généraux et administratifs de façon linéaire ou selon une autre méthode systématique.

Obligations locatives

Les obligations locatives sont évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyers futurs, en fonction des taux d'emprunt marginaux de la société et comprennent les paiements fixes et les paiements variables qui dépendent d'un indice ou d'un taux, déduction faite des avantages incitatifs à la location à recevoir. Après l'évaluation initiale, la société évalue les obligations locatives au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les obligations locatives sont réévaluées lorsque des changements sont apportés aux paiements de loyers, à la durée du contrat de location, à l'évaluation d'une option permettant d'acheter l'actif sous-jacent, à la garantie de valeur résiduelle prévue ou aux paiements de loyers futurs en raison d'une variation de l'indice ou du taux lié aux paiements.

Actifs au titre de droits d'utilisation

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués à la valeur initiale des obligations locatives, des paiements de loyers versés à la date de début du contrat ou avant cette date, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus, des coûts directs initiaux, le cas échéant, et des coûts de démantèlement pour remettre en état le site aux conditions prévues dans les modalités du contrat de location. Après l'évaluation initiale, la société applique le modèle du coût aux actifs au titre de droits d'utilisation, puis évalue les actifs au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, conformément à IAS 36, et de la réévaluation des obligations locatives. Les actifs sont amortis de façon linéaire à partir de la date de début du contrat de location, sur la plus courte des durées entre la durée d'utilité des actifs ou du contrat de location.

n) Goodwill

Le goodwill correspond à l'écart entre le prix d'achat d'une entreprise acquise et la quote-part de la société des actifs acquis et passifs repris nets identifiables et de tout passif éventuel repris. Il est initialement comptabilisé au coût, puis évalué ultérieurement au coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Aux fins des tests de dépréciation, le goodwill acquis lors d'un regroupement d'entreprises est affecté, à partir de la date d'acquisition, aux UGT de l'entité, selon le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi pour des besoins de gestion interne. Le goodwill est affecté aux UGT qui devraient bénéficier du regroupement d'entreprises dont il découle. Les dépréciations potentielles du goodwill sont détectées en comparant la valeur recouvrable d'une UGT avec sa valeur comptable. Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable de l'UGT dépasse sa valeur recouvrable. Toute perte de valeur est d'abord portée en réduction de la valeur comptable du goodwill affecté à l'UGT, puis en réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'UGT sur une base proportionnelle. La société soumet le goodwill à un test de dépréciation une fois par an, à la date de clôture.

La valeur recouvrable d'une UGT est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur estimative diminuée des coûts de sortie et sa valeur d'utilité. Pour établir la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimatifs sont actualisés à l'aide d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète l'appréciation actuelle par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif.

La société a déterminé que le goodwill contribuait aux flux de trésorerie de sept UGT (31 mars 2019 – sept UGT).

o) Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque la société a une obligation actuelle juridique ou implicite par suite d'événements passés, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques s'avérera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable. Lorsque la société s'attend à ce qu'une partie ou la totalité d'une provision soit remboursée, en vertu d'un contrat d'assurance par exemple, le remboursement est comptabilisé comme un actif distinct, mais seulement lorsqu'il est quasiment certain que la société obtiendra ce remboursement. La charge correspondant à une provision est présentée dans l'état du résultat net, déduction faite des remboursements. Lorsque l'incidence de la valeur temps de l'argent est importante, le montant de la provision est actualisé au taux avant impôt actuel qui rend compte, s'il y a lieu, des risques propres au passif. En cas d'actualisation, l'augmentation de la provision attribuable au passage du temps est comptabilisée dans l'état du résultat net.

La provision pour retours sous garantie se rapporte à l'obligation qu'a la société à l'égard des marchandises défectueuses qui ont été vendues aux clients et qui n'ont pas encore été retournées à des fins d'échange ou de réparation. Les charges à payer relatives aux retours sous garantie sont évaluées selon les retours historiques. Ces montants sont comptabilisés de façon à les attribuer aux mêmes périodes que celles auxquelles les produits sont comptabilisés.

p) Avantages du personnel futurs

La société est le promoteur d'un régime de retraite à prestations définies, qui est offert à un nombre limité d'employés de Canada Goose International AG et d'autres filiales qui résident en Suisse.

La date d'évaluation du régime de retraite à prestations définies est le 29 mars 2020, soit la date de clôture. Les obligations liées au régime de retraite à prestations définies de la société sont établies par des calculs actuariels au moyen de la méthode des unités de crédit projetées et selon les meilleures estimations de la direction en ce qui a trait au taux d'actualisation, aux augmentations salariales futures, aux taux de mortalité et aux taux de départ à la retraite. Les actifs sont évalués à la juste valeur. Les obligations qui dépassent les actifs du régime sont comptabilisées à titre de passif. Tous les écarts actuariels, déduction faite de l'impôt, sont comptabilisés immédiatement par le biais des autres éléments du résultat global.

q) Juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. L'évaluation de la juste valeur suppose que la transaction pour la vente de l'actif ou le transfert du passif a lieu :

- soit sur le marché principal pour l'actif ou le passif;
- soit, en l'absence de marché principal, sur le marché le plus avantageux pour l'actif ou le passif.

La société a recours à des techniques d'évaluation qui, à son avis, sont appropriées dans les circonstances et pour lesquelles des données suffisantes sont disponibles pour évaluer la juste valeur, en maximisant l'utilisation des données d'entrée observables pertinentes et en réduisant celle des données d'entrée non observables. Tous les actifs et

Notes annexes

29 mars 2020

(en millions de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

passifs pour lesquels la juste valeur est évaluée ou présentée dans les états financiers sont classés selon la hiérarchie des justes valeurs, décrite ci-dessous, d'après la donnée d'entrée du plus bas niveau qui est importante pour l'évaluation à la juste valeur dans son intégralité.

Niveau 1 : cours (non ajustés) auxquels l'entité présentant l'information financière peut accéder à la date d'évaluation, sur des marchés actifs, pour des actifs ou passifs identiques.

Niveau 2 : données d'entrée autres que les cours inclus dans les données de niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement.

Niveau 3 : données d'entrée non observables pour l'actif ou le passif. Les données d'entrée non observables sont utilisées aux fins de l'évaluation de la juste valeur dans la mesure où des données d'entrée observables ne sont pas disponibles, ce qui se produit dans les situations où il y a peu ou pas d'activité de marché pour l'actif ou le passif à la date d'évaluation.

En ce qui a trait aux informations à fournir à l'égard de la juste valeur, la société détermine des catégories d'actifs et de passifs en se fondant sur la nature, les caractéristiques et les risques liés à l'actif ou au passif et sur le niveau dans lequel ils sont classés au sein de la hiérarchie des justes valeurs présentée ci-dessus.

Il n'y a eu aucun changement aux techniques d'évaluation appliquées aux instruments financiers au cours des périodes considérées. Le tableau suivant présente les techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur des instruments financiers.

Type	Méthode d'évaluation
Trésorerie, créances clients, créditeurs et charges à payer	La valeur comptable se rapproche de la juste valeur en raison de l'échéance à court terme de ces instruments.
Dérivés (inclus dans les autres actifs courants, dans les autres actifs à long terme, dans les créditeurs et charges à payer ou dans les autres passifs à long terme)	Les techniques d'évaluation particulières utilisées pour évaluer les instruments financiers dérivés comprennent : – le cours de marché ou le cours établi par un courtier pour des instruments semblables; – les données observables sur le marché et les évaluations effectuées par des évaluateurs externes connaissant bien les marchés des capitaux.
Emprunts à court terme, facilité renouvelable, emprunt à terme et obligations locatives	La juste valeur est fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie contractuels, en fonction du taux d'emprunt marginal courant de la société pour des ententes d'emprunt semblables ou, lorsqu'ils sont disponibles, sur les taux du marché.

r) Instruments financiers

Un actif ou un passif financier est comptabilisé lorsque la société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

Les actifs et les passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur. Les coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission d'actifs et de passifs financiers (autres que des actifs et des passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net) sont ajoutés à la juste valeur des actifs ou des passifs financiers ou en sont déduits, selon le cas, au moment de la comptabilisation initiale. Les coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'acquisition d'actifs ou de passifs financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés immédiatement en résultat net.

Les actifs et les passifs financiers sont ensuite évalués comme il est expliqué ci-dessous.

i) Actifs financiers non dérivés

Les actifs financiers non dérivés comprennent la trésorerie et les créances clients, qui sont évaluées au coût amorti. La société comptabilise initialement les débiteurs et les dépôts à la date à laquelle ils sont créés. La société décomptabilise un actif financier lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie de l'actif arrivent à expiration ou lorsqu'elle transfère les droits de percevoir les flux de trésorerie contractuels de l'actif financier dans le cadre d'une transaction dans laquelle la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif financier sont transférés.

ii) Passifs financiers non dérivés

Les passifs financiers non dérivés comprennent les créditeurs, les charges à payer, les emprunts à court terme, la facilité renouvelable et l'emprunt à terme. La société comptabilise initialement les instruments d'emprunt à la date à laquelle ils sont créés. Tous les autres passifs financiers sont comptabilisés initialement à la date de transaction à laquelle la société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les passifs financiers sont comptabilisés initialement à la juste valeur diminuée des coûts de transaction directement attribuables. Après la comptabilisation initiale, ces passifs financiers sont évalués au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. La société décomptabilise un passif financier lorsque ses obligations contractuelles sont exécutées, annulées ou ont expiré.

iii) Instruments financiers dérivés

Les dérivés sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date à laquelle le contrat dérivé est conclu, et ils sont réévalués à la juste valeur à chaque date de clôture par la suite. La méthode de comptabilisation du profit ou de la perte qui en résulte dépend du fait que le dérivé constitue ou non un instrument de couverture désigné et efficace. Lorsqu'un instrument financier dérivé, y compris un dérivé incorporé, n'est pas désigné et n'est pas efficace comme élément d'une relation de couverture admissible, toutes les variations de la juste valeur sont immédiatement comptabilisées dans l'état du résultat net, et les coûts de transaction attribuables sont comptabilisés dans l'état du résultat net lorsqu'ils sont engagés. La société n'utilise pas de dérivés à des fins de négociation ou de spéculation.

Les dérivés incorporés sont séparés de leur contrat hôte et comptabilisés séparément si les caractéristiques économiques et les risques du contrat hôte et du dérivé incorporé ne sont pas étroitement liés.

iv) Comptabilité de couverture

La société est exposée au risque des fluctuations du change et a conclu des dérivés de change pour couvrir son exposition à l'égard des transactions prévues. Lorsque la comptabilité de couverture est appliquée, certains critères sont documentés dès la mise en place de la couverture et mis à jour à chaque date de clôture. La société documente les relations entre les instruments de couverture et les éléments couverts, ainsi que ses objectifs en matière de gestion du risque et la stratégie qu'elle emploie pour conclure les opérations de couverture. La société documente également son évaluation, au moment de la mise en place de la couverture et sur une base continue par la suite, du degré d'efficacité des dérivés utilisés dans les opérations de couverture à contrebalancer les variations des flux de trésorerie des éléments couverts.

La juste valeur d'un dérivé de couverture est classée comme un actif ou un passif courant lorsque la durée de l'élément couvert est inférieure à 12 mois et elle est classée comme un actif ou un passif non courant lorsque la durée de l'élément couvert est supérieure à 12 mois.

La partie efficace des variations de la juste valeur des dérivés qui sont désignés comme couvertures de flux de trésorerie et qui remplissent les conditions nécessaires pour pouvoir être ainsi désignés est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt. Le profit ou la perte lié à la partie inefficace est immédiatement comptabilisé dans l'état du résultat net. Les montants accumulés dans les autres éléments du résultat global sont transférés dans l'état du résultat net pour les périodes pendant lesquelles l'élément couvert a une incidence sur le résultat net. Lorsqu'une transaction prévue faisant l'objet d'une couverture donne lieu à la comptabilisation d'un actif ou d'un passif non financier, comme des stocks, les montants sont inclus dans l'évaluation du coût de l'actif ou du passif connexe. Les montants différés sont finalement comptabilisés dans l'état du résultat net.

Les couvertures d'investissement net sont comptabilisées de la même manière que les couvertures de flux de trésorerie, les profits et les pertes latents étant comptabilisés, déduction faite de l'impôt, dans les autres éléments du résultat global. Les montants compris dans les autres éléments du résultat global sont transférés dans l'état du résultat net de la période où l'établissement à l'étranger fait l'objet d'une sortie ou d'une vente.

s) Paiements fondés sur des actions

Les paiements fondés sur des actions sont évalués en fonction de la juste valeur à la date d'attribution, et la société comptabilise une charge de rémunération sur la période de service correspondante. La juste valeur des paiements fondés sur des actions est déterminée au moyen de techniques d'évaluation acceptables.

La société a émis des options sur actions visant l'achat d'actions à droit de vote subalterne ainsi que des UAR en vertu de ses régimes de rémunération incitative fondée sur des titres de capitaux propres, avant l'appel public à l'épargne du 21 mars 2017 (l'« ancien régime ») et ultérieurement (le « régime général »). En vertu de l'ancien régime, des options ont été attribuées à certains employés de la société et l'acquisition des droits est conditionnelle au respect des conditions de l'ancien régime relatives à la période de service, aux objectifs de rendement et à l'événement de sortie. Il y a deux types d'options sur actions : les options dont les droits sont acquis sur la base de la période de service,

généralement après cinq ans de service, et les options dont les droits sont acquis sur la base du rendement et d'un événement de sortie. En vertu du régime général, des options sont attribuées à certains membres de la direction de la société et l'acquisition des droits, généralement sur quatre ans, est conditionnelle au respect des conditions du régime général relatives à la période de service. La charge de rémunération liée aux options et aux UAR est comptabilisée proportionnellement sur la période de service requise, dans la mesure où il est probable que les conditions d'acquisition des droits seront respectées et que l'événement de sortie aura lieu, le cas échéant.

Note 3. Estimations, hypothèses et jugements comptables importants

La préparation des états financiers consolidés exige de la direction qu'elle formule des jugements et procède à des estimations lors de l'application des méthodes comptables de la société, qui ont une incidence sur les montants présentés et les informations fournies dans les états financiers consolidés et les notes annexes.

Les estimations et les hypothèses servent principalement à déterminer l'évaluation des soldes comptabilisés ou présentés dans les états financiers consolidés et sont fondées sur un ensemble de données sous-jacentes qui peuvent inclure les données historiques de la direction et les connaissances qu'elle possède sur des événements et la conjoncture actuels, ainsi que d'autres facteurs qui semblent raisonnables compte tenu des circonstances. La direction évalue continuellement les estimations établies et les jugements posés. Ces estimations et ces jugements ont été appliqués d'une manière cohérente avec celle des périodes antérieures, et il n'existe aucun engagement, aucune tendance, aucun événement, ni aucune incertitude connus qui, selon nous, influenceront de manière significative sur les méthodes ou les hypothèses utilisées dans l'établissement des estimations et la formulation des jugements appliqués aux présents états financiers.

Ci-dessous sont présentées les méthodes comptables pour lesquelles les jugements posés et les principales sources d'incertitude relative aux estimations sont, de l'avis de la société, susceptibles d'avoir la plus grande incidence sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés.

Monnaie fonctionnelle

Jugements formulés en lien avec les méthodes comptables appliquées : La société évalue les facteurs pertinents liés à l'environnement économique principal dans lequel ses entités exercent leurs activités pour déterminer la monnaie fonctionnelle. Lorsque l'évaluation des principaux indicateurs est contrastée, la direction évalue les indicateurs secondaires, y compris la relation entre les établissements à l'étranger et l'entité présentant l'information financière.

Regroupements d'entreprises

Principales sources d'estimation : Dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, les actifs identifiables acquis et les passifs repris seront comptabilisés à leur juste valeur. La société formule des jugements et procède à des estimations pour déterminer les justes valeurs. L'excédent du prix d'achat sur la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs repris sera comptabilisé à titre de goodwill si le montant est positif, ou dans l'état du résultat net si le montant est négatif.

Impôt sur le résultat et autres impôts et taxes

Principales sources d'estimation : Pour déterminer la valeur recouvrable des actifs d'impôt différé, la société effectue des prévisions quant au bénéfice imposable futur par entité juridique et à la période au cours de laquelle le bénéfice est généré afin de s'assurer qu'un bénéfice imposable suffisant est disponible pour utiliser les attributs fiscaux. Les données d'entrée utilisées pour ces projections sont des prévisions financières approuvées par le conseil et les taux d'imposition prévus par la loi.

Jugements formulés en lien avec les méthodes comptables appliquées : Le calcul de l'impôt exigible et de l'impôt différé exige de la direction qu'elle exerce un jugement en ce qui a trait aux lois fiscales en vigueur dans les divers territoires où elle exerce des activités. La direction doit également formuler des jugements en ce qui a trait au classement des transactions et à l'évaluation de l'issue possible des demandes de déductions, notamment en ce qui a trait aux attentes quant aux résultats d'exploitation futurs, à la résorption des différences temporaires et au calendrier de résorption ainsi qu'aux vérifications possibles des déclarations de revenus et autres déclarations par les administrations fiscales.

Créances clients

Principales sources d'estimation : La société a un nombre considérable de clients, ce qui minimise la concentration du risque de crédit. Aucun client de la société ne représente plus de 10 % des ventes ou des débiteurs. Nous estimons régulièrement la capacité de recouvrer les créances et nous maintenons un compte de correction de valeur pour les pertes de crédit estimatives découlant de l'incapacité de nos clients à effectuer les paiements exigés. Pour déterminer le montant des pertes de crédit attendues, nous prenons en compte nos pertes de crédit historiques et nous exerçons un jugement concernant la solvabilité de clients importants en évaluant leur crédit de façon continue.

Stocks

Principales sources d'estimation : Les stocks sont comptabilisés au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation. En estimant la valeur nette de réalisation, la société a recours à des estimations liées aux fluctuations des niveaux de stocks, à la production prévue, au comportement des clients, à l'obsolescence, aux prix de vente futurs, aux conditions saisonnières et aux coûts nécessaires pour vendre les stocks. Les stocks sont ajustés afin de refléter la freinte subie depuis le dernier inventaire des stocks. La freinte est calculée en fonction des résultats passés.

Contrats de location

Jugements formulés en lien avec les méthodes comptables appliquées : La société doit exercer un jugement lorsqu'elle conclut des contrats qui peuvent donner lieu à un actif au titre du droit d'utilisation qui seraient comptabilisés à titre de contrats de location. Le jugement est requis pour déterminer la durée du contrat de location appropriée, contrat par contrat. La société tient compte de tous les faits et circonstances qui créent un avantage économique à exercer les options de renouvellement ou à ne pas exercer les options de résiliation, à la date de passation du contrat de location et sur la durée du contrat de location, y compris les investissements dans des locaux loués importants, la performance opérationnelle et les nouvelles circonstances. Les périodes couvertes par les options de renouvellement ou de résiliation sont incluses dans la durée du contrat de location uniquement si la société a la certitude raisonnable d'exercer ces options. Des changements du contexte économique ou dans le secteur du commerce de détail pourraient avoir une incidence sur l'évaluation de la durée du contrat de location, et tout changement à l'estimation des durées des contrats de location pourrait avoir une incidence significative sur l'état de la situation financière de la société.

Principales sources d'estimation : Les hypothèses et les estimations critiques utilisées pour déterminer la valeur actualisée des paiements de loyers futurs exigent de la société qu'elle estime le taux d'emprunt marginal propre à chaque actif loué ou portefeuille d'actifs loués. La direction détermine le taux d'emprunt marginal pour chaque actif loué ou portefeuille d'actifs loués en tenant compte de la solvabilité de la société, de la garantie, de la durée et de la valeur de l'actif loué sous-jacent ainsi que du contexte économique dans lequel l'actif loué est exploité. Les taux d'emprunt marginaux pourraient varier, surtout en raison de changements macroéconomiques du contexte.

Dépréciation d'actifs non financiers (goodwill, immobilisations incorporelles, immobilisations corporelles et actifs au titre de droits d'utilisation)

Jugements formulés en lien avec les méthodes comptables appliquées : La direction doit exercer un jugement lorsqu'elle détermine les regroupements d'actifs qui composeront ses UGT aux fins des tests de dépréciation des actifs non financiers. Elle doit aussi faire preuve de jugement pour distinguer les groupes d'UGT appropriés afin de déterminer à quel niveau le goodwill et les immobilisations incorporelles doivent faire l'objet de tests de dépréciation. Aux fins des tests de dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles, les UGT sont regroupées au plus bas niveau auquel le goodwill et les immobilisations incorporelles font l'objet d'un suivi à des fins de gestion interne. Un jugement est également posé afin de répartir la valeur comptable des actifs entre les UGT. En outre, un jugement est posé afin de déceler tout événement déclencheur qui nécessiterait la réalisation d'un test de dépréciation. La société a conclu qu'elle comptait sept UGT (31 mars 2019 – sept UGT) et elle effectue des tests de dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles sur cette base.

Principales sources d'estimation : La direction procède à diverses estimations pour évaluer la valeur recouvrable d'une UGT ou d'un groupe d'UGT. La société détermine la valeur d'utilité en se fondant sur des estimations, qui portent notamment sur les prévisions à l'égard des produits futurs, des marges, des coûts et des dépenses d'investissement conformément aux plans stratégiques présentés au conseil d'administration. La juste valeur diminuée des coûts de sortie est estimée en fonction des transactions observables sur le marché. Les taux d'actualisation sont établis d'après des données sur le secteur d'activité qui sont obtenues de sources externes et qui reflètent les risques liés à la société et à ses flux de trésorerie.

Garantie

Principales sources d'estimation : Les hypothèses et les estimations critiques utilisées pour déterminer la provision au titre des garanties à la date de l'état de la situation financière portent sur les éléments suivants : le nombre de manteaux devant être réparés ou remplacés; le nombre de manteaux devant être réparés par rapport au nombre de manteaux devant être remplacés; la période au cours de laquelle les réclamations au titre des garanties devraient avoir lieu; le coût de réparation d'un manteau; le coût de remplacement d'un manteau et le taux d'intérêt sans risque utilisé pour actualiser la provision.

Instruments financiers

Principales sources d'estimation : Les hypothèses et les estimations critiques utilisées pour déterminer la juste valeur des instruments financiers portent sur les éléments suivants : les cours des actions; les taux d'intérêt futurs; la solvabilité relative de la société envers ses parties contractantes; les flux de trésorerie futurs estimatifs; les taux d'actualisation et le niveau de volatilité utilisé pour l'évaluation des options.

Paielements fondés sur des actions

Principales sources d'estimation : La charge au titre de la rémunération fondée sur des actions attribuée est évaluée à la juste valeur à la date d'attribution au moyen du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes pour l'exercice clos le 29 mars 2020; avant l'appel public à l'épargne, la société utilisait le modèle d'évaluation de Monte-Carlo pour évaluer la juste valeur des options attribuées. Les hypothèses critiques utilisées dans le cadre de ces deux modèles d'évaluation des options à la date d'attribution sont les suivantes : le cours de l'action, le prix d'exercice, le taux d'intérêt sans risque, la durée prévue jusqu'à l'exercice (en années), le rendement prévu de l'action et la volatilité.

Note 4. Changements de méthodes comptables*Normes publiées et adoptées***Contrats de location**

La société a adopté IFRS 16, avec prise d'effet le 1^{er} avril 2019, au moyen de la méthode rétrospective modifiée selon laquelle l'effet cumulatif de la première application sera comptabilisé dans le solde d'ouverture des bénéfices non distribués et aucune information financière des périodes antérieures ne sera retraitée. En vertu de la méthode rétrospective modifiée, la société a évalué l'actif au titre du droit d'utilisation à sa valeur comptable comme si la norme avait été appliquée depuis le début du contrat de location (habituellement la date de prise de possession), mais en fonction du taux d'actualisation à la date de première application.

La société a déterminé que le taux d'actualisation au moment de l'adoption initiale correspond à son taux d'emprunt marginal pour chaque actif loué ou portefeuille d'actifs loués présentant des caractéristiques semblables en ce qui concerne la solvabilité de la société, la garantie, la durée et la valeur de l'actif loué sous-jacent ainsi que le contexte économique dans lequel l'actif loué est exploité.

Presque tous les contrats de location de la société sont des contrats de location d'immeubles relatifs à des magasins de détail, des usines de fabrication et des locaux pour bureaux. La société a comptabilisé des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives pour ses contrats de location, sauf tel qu'il est permis par les exemptions relatives à la comptabilisation prévues dans la norme en ce qui concerne les contrats de location à court terme d'une durée de 12 mois ou moins et les contrats de location dont les biens sous-jacents sont de faible valeur. La dotation à l'amortissement pour les actifs au titre de droits d'utilisation et les charges d'intérêts sur les obligations locatives ont remplacé les charges locatives, qui étaient auparavant comptabilisées de façon linéaire sur la durée du contrat de location en vertu d'IAS 17.

Lors de la première application d'IFRS 16, la société a appliqué les mesures de simplification suivantes, permises en vertu de la norme :

- la société a appliqué un taux d'actualisation unique à un portefeuille de contrats de location présentant des caractéristiques sous-jacentes relativement similaires;
- la société a exclu les coûts directs initiaux de l'évaluation de l'actif au titre du droit d'utilisation lors de la première application sauf si ces coûts, par exemple les droits de location, étaient comptabilisés en vertu de la norme précédente;
- la société a comptabilisé les contrats de location dont la durée restante ne dépassait pas 12 mois au 31 mars 2019 à titre de contrats de location à court terme;
- la société a utilisé des connaissances acquises *a posteriori* pour déterminer la durée de contrats de location qui contiennent des options de prolongation ou de résiliation.

Notes annexes**29 mars 2020**

(en millions de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

À la date de la première application, l'incidence de l'adoption d'IFRS 16 sur l'état de la situation financière de la société au 1^{er} avril 2019 se présentait comme suit :

Données relatives aux états résumés de la situation financière

Augmentation (diminution)

	Données présentées précédemment, au 31 mars 2019	Première application d'IFRS 16	Reclassement des coûts directs initiaux	Impôt sur le résultat	Solde au 1 ^{er} avril 2019 – IFRS 16
Actif	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs courants					
Autres actifs courants	32,9	(0,9)	—	—	32,0
Impôt différé	12,2	—	—	1,2	13,4
Immobilisations incorporelles	155,6	—	(5,5)	—	150,1
Actifs au titre de droits d'utilisation	—	136,6	5,5	—	142,1
Passif					
Passifs courants					
Obligations locatives	—	19,2	—	—	19,2
Impôt différé	16,7	—	—	(0,5)	16,2
Obligations locatives	—	131,6	—	—	131,6
Autres passifs à long terme	13,1	(8,5)	—	—	4,6
Capitaux propres					
Bénéfices non distribués	279,7	(6,6)	—	1,7	274,8

Au 1^{er} avril 2019, la société a appliqué les exigences d'IAS 36, *Dépréciation d'actifs*, aux actifs au titre de droits d'utilisation et a conclu qu'il n'y avait pas eu de dépréciation.

La société a utilisé ses taux d'emprunt marginaux au 1^{er} avril 2019 pour évaluer les obligations locatives. Le taux d'emprunt marginal moyen pondéré était de 4,28 %. La durée résiduelle moyenne pondérée du contrat de location au 1^{er} avril 2019 était d'environ 8 ans.

Notes annexes

29 mars 2020

(en millions de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Le tableau suivant présente le rapprochement des obligations locatives comptabilisées au 1^{er} avril 2019 et des engagements au titre des contrats de location simple en vertu d'IAS 17 au 31 mars 2019, actualisés selon le taux d'emprunt marginal à la date de première application.

	\$
Engagements au titre de contrats de location simple au 31 mars 2019	253,4
Contrats de location simple	(3,1)
Contrats de location faisant l'objet d'un engagement mais n'ayant pas encore débuté	(71,5)
Paielements de loyers non actualisés	178,8
Actualisés selon le taux d'emprunt marginal	(28,0)
Obligations locatives comptabilisées au 1^{er} avril 2019	150,8
Obligations locatives courantes	19,2
Obligations locatives non courantes	131,6
Total des obligations locatives	150,8

L'adoption d'IFRS 16 n'a pas d'incidence sur la capacité de la société à respecter ses clauses restrictives financières et non financières, puisque les clauses restrictives sont calculées à la date de clôture et au cours de la période de présentation de l'information financière conformément aux directives existantes des contrats de location à la date de l'entente. À la suite de l'adoption d'IFRS 16, la société a mis à jour ses méthodes comptables (note 2) ainsi que ses jugements et principales sources d'incertitude relative aux estimations (note 3).

Information sectorielle

À la suite de l'adoption d'IFRS 16, la société a dû ajuster l'information financière interne utilisée par le principal décideur opérationnel. Plus particulièrement, le changement consistant à amortir des actifs au titre de droits d'utilisation et des charges d'intérêts sur les obligations locatives plutôt qu'à comptabiliser une charge locative de façon linéaire dans les frais de vente, généraux et administratifs exigeait une évaluation différente du bénéfice d'exploitation sectoriel. Par conséquent, les charges comptabilisées dans les secteurs opérationnels de la société comprennent maintenant les amortissements des actifs, y compris des actifs au titre de droits d'utilisation pour l'exercice considéré, utilisés directement dans ces secteurs. Avant le premier trimestre de l'exercice 2020, les amortissements n'étaient pas affectés aux secteurs opérationnels de la société. L'information sectorielle comparative a été retraitée pour inclure les amortissements, afin que sa présentation soit conforme à celle adoptée au cours de l'exercice considéré.

Durée des contrats de location et durée d'utilité des améliorations locatives

En décembre 2019, l'IFRS Interpretations Committee (l'« IFRIC ») a publié une décision définitive à l'égard de la détermination de la durée des contrats de location renouvelables ou résiliables en vertu d'IFRS 16 et du fait que l'appréciation de la durée d'utilité de toute amélioration locative inamovible soit limitée ou non à la durée du contrat de location connexe. La société a évalué l'incidence de cette interprétation sur les contrats de location comptabilisés en vertu d'IFRS 16 et a conclu que les décisions n'ont eu aucune incidence sur le traitement existant.

Notes annexes

29 mars 2020

(en millions de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Note 5. Regroupement d'entreprises

Le 1^{er} novembre 2018, une filiale de la société constituée en société par actions, soit Baffin Limited (« Baffin »), a acquis les activités de Baffin Inc. (le « fournisseur Baffin »), un concepteur et fabricant canadien de chaussures haute performance pour le plein air et pour le travail, pour une contrepartie d'achat totale de 35,1 \$.

La direction a déterminé que les actifs et les processus constituaient une entreprise et, par conséquent, a comptabilisé la transaction comme un regroupement d'entreprises selon la méthode de l'acquisition. La contrepartie d'achat totale pour les actifs acquis, déduction faite des passifs repris, se présente comme suit :

	\$
Trésorerie	33,6
Émission de 16 946 actions à droit de vote subalterne	1,5
Contrepartie d'achat totale	35,1

Parallèlement au regroupement d'entreprises, un montant additionnel de 3,0 \$ est à payer le 1^{er} novembre 2020 au fournisseur Baffin. Le montant est passé en charges sur une période de deux ans.

La société avait engagé des coûts liés à l'acquisition de 1,3 \$ au 31 mars 2019, lesquels ont été inclus dans les frais de vente, généraux et administratifs.

Les actifs acquis et les passifs repris ont été comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition et se présentent comme suit :

	\$
Créances clients	12,2
Stocks	15,9
Autres actifs courants	0,3
Immobilisations corporelles	2,5
Immobilisations incorporelles	
Marques	2,5
Technologie	2,2
Goodwill	7,8
Créditeurs et charges à payer	(8,3)
Total des actifs acquis, déduction faite des passifs repris	35,1

Les justes valeurs des soldes du fonds de roulement, à l'exclusion des stocks, ont été évaluées à leur valeur comptable à la date d'acquisition, laquelle se rapproche de leurs justes valeurs. La juste valeur des stocks a été établie en fonction de la valeur nette de réalisation diminuée du coût des ventes.

La juste valeur des immobilisations corporelles est fondée sur l'évaluation par la direction de l'état des actifs acquis, de même que sur l'évaluation de la valeur de marché actuelle de ces actifs. En outre, la société a tenu compte de son estimation du temps qu'il faudra pour tirer un avantage économique de ces actifs ainsi que de la durée d'utilité de ces actifs à la date d'acquisition.

Les immobilisations incorporelles identifiables acquises comprennent les marques et la technologie. La juste valeur des marques était de 2,5 \$, évaluée selon la méthode de l'exemption des redevances. La juste valeur de la technologie était de 2,2 \$, évaluée selon la méthode du coût de remplacement. Selon cette méthode, la technologie a été évaluée en fonction des coûts

que devrait engager la société pour mettre au point un actif comparable. La société a tenu compte de son estimation du temps qu'il faudra pour tirer un avantage économique de ces actifs ainsi que de la durée d'utilité de ces actifs à la date d'acquisition. Plus précisément, comme les marques sont considérées comme ayant une durée d'utilité indéterminée, elles sont soumises à un test de dépréciation annuellement ou plus fréquemment s'il existe des indices de dépréciation. La technologie est considérée comme ayant une durée d'utilité de cinq ans et elle est amortie selon le mode linéaire. L'excédent de la contrepartie d'achat sur la juste valeur des actifs identifiables acquis a été comptabilisé en tant que goodwill. Le goodwill est principalement attribuable au potentiel de croissance future prévu du secteur des chaussures et il est fiscalement déductible.

Les résultats d'exploitation ont été consolidés avec ceux de la société à partir de la date d'acquisition, y compris les résultats des activités du secteur des ventes en gros dans le segment des produits tirés des ventes en gros et les résultats des activités de commerce électronique dans le secteur Ventes directes aux consommateurs. Les informations pro forma qui montreraient les résultats obtenus si Baffin avait été acquise au début de l'exercice ne sont pas présentées, puisqu'elles ne sont pas considérées comme significatives dans les présents états financiers.

L'actionnaire ayant le contrôle du fournisseur Baffin a été engagé après l'acquisition et est un de ses principaux dirigeants. Les transactions avec le fournisseur Baffin et d'autres sociétés liées parallèlement à l'acquisition et par la suite (y compris les contrats de location de locaux et d'autres coûts d'exploitation) sont considérées comme des transactions entre parties liées (note 20).

Note 6. Information sectorielle

La société a trois secteurs opérationnels à présenter : Ventes directes aux consommateurs, Ventes en gros et Ventes autres. La société évalue le rendement de chaque secteur opérationnel à présenter selon les produits et le bénéfice d'exploitation sectoriel, lequel correspond à la mesure du bénéfice utilisée par le principal décideur opérationnel de la société, soit le président et chef de la direction, pour évaluer le rendement des secteurs opérationnels. Aucun secteur opérationnel à présenter ne dépend d'un seul client externe.

La société ne présente pas le total des actifs et le total des passifs selon ses secteurs opérationnels à présenter.

Exercice clos le 29 mars 2020				
	Ventes directes aux consommateurs	Ventes en gros	Ventes autres	Total
	\$	\$	\$	\$
Produits	525,0	424,0	9,1	958,1
Coût des ventes	130,0	226,2	8,6	364,8
Marge brute	395,0	197,8	0,5	593,3
Frais de vente, généraux et administratifs	107,4	49,9	193,2	350,5
Amortissements	38,6	2,8	9,3	50,7
Bénéfice d'exploitation	249,0	145,1	(202,0)	192,1
Charges d'intérêts et autres charges financières, montant net				28,4
Bénéfice avant impôt sur le résultat				163,7

Notes annexes

29 mars 2020

(en millions de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Exercice clos le 31 mars 2019				
	Ventes directes aux consommateurs	Ventes en gros	Ventes autres	Total
	\$	\$	\$	\$
Produits	431,3	394,7	4,5	830,5
Coût des ventes	106,7	202,2	4,8	313,7
Marge brute	324,6	192,5	(0,3)	516,8
Frais de vente, généraux et administratifs	93,9	39,1	169,1	302,1
Amortissements	7,4	2,3	8,3	18,0
Bénéfice d'exploitation	223,3	151,1	(177,7)	196,7
Charges d'intérêts et autres charges financières, montant net				14,2
Bénéfice avant impôt sur le résultat				182,5

Exercice clos le 31 mars 2018				
	Ventes directes aux consommateurs	Ventes en gros	Ventes autres	Total
	\$	\$	\$	\$
Produits	255,0	334,6	1,6	591,2
Coût des ventes	65,2	177,1	1,3	243,6
Marge brute	189,8	157,5	0,3	347,6
Frais de vente, généraux et administratifs	58,0	34,4	107,7	200,1
Amortissements	3,6	2,0	3,8	9,4
Bénéfice d'exploitation	128,2	121,1	(111,2)	138,1
Charges d'intérêts et autres charges financières, montant net				12,9
Bénéfice avant impôt sur le résultat				125,2

Avec prise d'effet le 1^{er} avril 2019, la société a changé sa façon d'évaluer le bénéfice d'exploitation sectoriel pour inclure les amortissements des actifs, y compris des actifs au titre de droits d'utilisation de la période considérée, utilisés directement dans ces secteurs. Avant le premier trimestre de l'exercice 2020, les amortissements n'étaient pas affectés aux secteurs opérationnels de la société. En outre, certains frais de vente, généraux et administratifs ont été affectés afin de mieux refléter le secteur opérationnel auquel ils se rapportent. Le bénéfice d'exploitation sectoriel de la période précédente a été retraité pour inclure les amortissements et pour que sa présentation soit conforme à celle adoptée au cours de l'exercice considéré.

Notes annexes

29 mars 2020

(en millions de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2020, la société a également remplacé son secteur Montants non attribués par le secteur Ventes autres, dans lequel elle a inclus les ventes et les coûts qui ne sont pas directement affectés aux canaux de ventes directes aux consommateurs ou de ventes en gros, tels que les ventes aux employés. L'information comparative a été retraitée afin que sa présentation soit conforme à celle adoptée au cours de l'exercice considéré.

Information géographique

La société définit l'emplacement géographique des produits selon l'emplacement de ses clients.

	Exercices clos		
	le 29 mars 2020	le 31 mars 2019	le 31 mars 2018
	\$	\$	\$
Canada	293,1	293,3	228,8
États-Unis	279,0	251,1	184,2
Asie	199,9	112,1	36,1
Europe et reste du monde	186,1	174,0	142,1
Produits	958,1	830,5	591,2

Note 7. Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat comprend les éléments suivants :

	Exercices clos		
	le 29 mars 2020	le 31 mars 2019	le 31 mars 2018
	\$	\$	\$
Charge d'impôt exigible			
Période considérée	39,2	45,1	24,4
Ajustement relatif aux périodes antérieures	(0,3)	—	0,2
	38,9	45,1	24,6
(Économie) charge d'impôt différé			
Naissance et résorption des différences temporaires	(29,4)	(5,7)	4,3
Incidence de la variation des taux d'imposition	2,5	(0,4)	0,4
Ajustement relatif aux périodes antérieures	—	(0,1)	(0,2)
	(26,9)	(6,2)	4,5
Charge d'impôt	12,0	38,9	29,1

Notes annexes

29 mars 2020

(en millions de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Les taux d'imposition effectifs diffèrent des taux d'imposition de base moyens pondérés fédéral et provinciaux canadiens prévus par la loi en raison des éléments suivants :

	Exercices clos		
	le 29 mars 2020	le 31 mars 2019	le 31 mars 2018
	\$	\$	\$
Bénéfice avant impôt sur le résultat	163,7	182,5	125,2
	25,47 %	25,43 %	25,38 %
Impôt sur le résultat au taux d'imposition prévu par la loi	41,7	46,4	31,8
Éléments non déductibles (imposables)	0,4	0,2	(0,3)
Charge non déductible liée aux options sur actions	1,8	0,9	0,4
Incidence des taux d'imposition étrangers	(11,8)	(9,4)	(2,9)
Perte (profit) de change non déductible (imposable)	0,9	0,7	(0,1)
Modification de la réglementation fiscale liée à la réforme fiscale suisse	(23,1)	—	—
Variation des taux d'imposition	2,5	—	—
Autres éléments	(0,4)	0,1	0,2
Charge d'impôt	12,0	38,9	29,1

Les variations des composantes des actifs et des passifs d'impôt différé au cours de l'exercice se présentent comme suit :

	Variation au cours de l'exercice ayant une incidence sur les éléments suivants			
	31 mars 2019	Bénéfice net	Autres éléments de bénéfice global	29 mars 2020
	\$	\$	\$	\$
Reports en avant de pertes	3,0	0,6	—	3,6
Avantages du personnel futurs	0,2	—	0,1	0,3
Autres passifs	9,2	26,0	—	35,2
Profit latent sur les stocks	8,3	8,7	—	17,0
Provisions	3,2	1,8	—	5,0
Écart de change latent	(0,3)	1,1	1,6	2,4
Total des actifs d'impôt différé	23,6	38,2	1,7	63,5
Immobilisations incorporelles	(4,3)	(1,9)	—	(6,2)
Immobilisations corporelles	(23,8)	(7,8)	—	(31,6)
Total des passifs d'impôt différé	(28,1)	(9,7)	—	(37,8)
Passifs d'impôt différé, montant net	(4,5)	28,5	1,7	25,7

Notes annexes**29 mars 2020**

(en millions de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Les variations des actifs et des passifs d'impôt différé sont présentées à l'état de la situation financière comme suit :

	Variation au cours de l'exercice ayant une incidence sur les éléments suivants			
	31 mars 2019	Bénéfice net	Autres éléments de bénéfice global	29 mars 2020
	\$	\$	\$	\$
Actifs d'impôt différé	12,2	28,7	(0,1)	40,8
Passifs d'impôt différé	(16,7)	(0,2)	1,8	(15,1)
	(4,5)	28,5	1,7	25,7

Des actifs d'impôt différé d'un montant de 22,0 \$ n'ont pas été comptabilisés, car il est improbable que la société disposera de bénéfices imposables futurs auxquels ces avantages pourront être imputés.

Les sociétés commerciales au sein de Canada Goose disposent des reports prospectifs de pertes fiscales suivants qui devraient expirer au cours des prochaines années s'ils ne sont pas utilisés.

	\$
2038	2,0
2039	4,6
2040	2,7
2041 et par la suite	4,5
	13,8

La société ne comptabilise pas d'impôt sur les bénéfices non rapatriés des filiales étrangères, car la direction a l'intention de réinvestir ces bénéfices indéfiniment. Les bénéfices non rapatriés des filiales étrangères se chiffraient à 222,1 \$ au 29 mars 2020 (31 mars 2019 – 119,1 \$; 31 mars 2018 – 48,4 \$).

Au 29 mars 2020, outre le montant imputé au résultat net et aux autres éléments du résultat global, une économie d'impôt de moins de 0,1 \$ (31 mars 2019 – 2,8 \$) a été comptabilisée directement en capitaux propres en raison de déductions fiscales excédentaires liées à des paiements fondés sur des actions relativement aux options sur actions exercées.

Notes annexes

29 mars 2020

(en millions de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Note 8. Bénéfice par action

Le tableau suivant présente des renseignements sur le calcul du bénéfice par action, de base et dilué.

	Exercices clos		
	le 29 mars 2020	le 31 mars 2019	le 31 mars 2018
	\$	\$	\$
Bénéfice net	151,7	143,6	96,1
Nombre moyen pondéré d'actions à droit de vote multiple et à droit de vote subalterne en circulation	109 892 031	109 422 574	107 250 039
Nombre moyen pondéré d'actions à l'exercice des options sur actions et d'UAR	1 276 757	2 345 010	4 269 199
Nombre moyen pondéré d'actions à droit de vote multiple et à droit de vote subalterne en circulation, après dilution	111 168 788	111 767 584	111 519 238
Bénéfice par action			
De base	1,38 \$	1,31 \$	0,90 \$
Dilué	1,36 \$	1,28 \$	0,86 \$

Note 9. Contrats de location

Actifs au titre de droits d'utilisation

Le tableau suivant présente les variations du coût et de l'amortissement cumulé des actifs au titre de droits d'utilisation de la société.

	Magasins de détail	Usines de fabrication	Autres	Total
Coût	\$	\$	\$	\$
31 mars 2019	—	—	—	—
Première application d'IFRS 16 (note 4)	97,0	27,2	12,4	136,6
Reclassement des coûts directs initiaux (notes 4 et 13)	5,5	—	—	5,5
Entrées	82,8	6,7	5,2	94,7
Prolongation de contrats de location et autres	1,1	2,7	—	3,8
Incidence du change	5,1	—	0,4	5,5
29 mars 2020	191,5	36,6	18,0	246,1

Notes annexes

29 mars 2020

(en millions de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

	Magasins de détail	Usines de fabrication	Autres	Total
Amortissement cumulé	\$	\$	\$	\$
31 mars 2019	—	—	—	—
Amortissement	25,7	4,8	2,6	33,1
Incidence du change	1,1	—	0,1	1,2
29 mars 2020	26,8	4,8	2,7	34,3
Valeur comptable nette				
31 mars 2019	—	—	—	—
29 mars 2020	164,7	31,8	15,3	211,8

Obligations locatives

Le tableau suivant présente les variations des obligations locatives de la société.

	Magasins de détail	Usines de fabrication	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$
31 mars 2019	—	—	—	—
Première application d'IFRS 16 (note 4)	107,8	29,4	13,6	150,8
Entrées	81,5	6,7	5,2	93,4
Prolongation de contrats de location et autres	0,9	2,7	—	3,6
Paievements de capital	(18,4)	(4,1)	(2,2)	(24,7)
Incidence du change	4,5	—	0,3	4,8
29 mars 2020	176,3	34,7	16,9	227,9
Obligations locatives courantes	27,5	5,0	3,4	35,9
Obligations locatives non courantes	148,8	29,7	13,5	192,0
29 mars 2020	176,3	34,7	16,9	227,9

Les contrats de location dont les biens sous-jacents sont de faible valeur et les contrats de location à court terme ne sont pas inclus dans le calcul des obligations locatives. Ces charges locatives sont comptabilisées dans le coût des ventes ou dans les frais de vente, généraux et administratifs de façon linéaire ou selon une autre méthode systématique. Les charges locatives comprennent les éléments suivants :

	Exercices clos		
	le 29 mars 2020	le 31 mars 2019	le 31 mars 2018
	\$	\$	\$
Loyer variable	15,0	8,4	2,9
Contrats de location simple	2,5	23,8	17,0
	17,5	32,2	19,9

Notes annexes

29 mars 2020

(en millions de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Note 10. Créances clients

	29 mars 2020	31 mars 2019
	\$	\$
Créances clients	32,0	19,7
Créances sur cartes de crédit	2,1	1,6
	34,1	21,3
Moins : pertes de crédit attendues et rabais sur ventes	(1,8)	(0,9)
Créances clients, montant net	32,3	20,4

Le tableau qui suit présente l'évolution des pertes de crédit attendues et des rabais sur ventes qui sont déduits des créances clients.

	29 mars 2020			31 mars 2019		
	Pertes de crédit attendues	Rabais sur ventes	Total	Pertes de crédit attendues	Rabais sur ventes	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début de l'exercice	(0,4)	(0,5)	(0,9)	(0,4)	(0,4)	(0,8)
Pertes comptabilisées	(0,2)	(2,8)	(3,0)	(0,3)	(0,6)	(0,9)
Montants réglés ou radiés pendant l'exercice	0,1	2,0	2,1	0,3	0,5	0,8
Solde à la fin de l'exercice	(0,5)	(1,3)	(1,8)	(0,4)	(0,5)	(0,9)

Programme d'affacturage des créances clients

Le 23 décembre 2019, une filiale européenne de la société a conclu un accord visant l'affacturage, avec un recours limité, de certaines de ses créances clients jusqu'à concurrence de 20,0 € en échange du financement avancé de la totalité de la valeur du capital de la facture. Les devises acceptées comprennent l'euro, la livre sterling et le franc suisse. La société paie des frais annuels correspondant au taux de référence EURIBOR ou LIBOR applicable, majoré de 1,15 %, d'après le nombre de jours séparant la date d'achat et la date d'échéance de la facture, soit un taux inférieur au taux d'emprunt moyen de la société en vertu de sa facilité renouvelable. Le programme vise à fournir des liquidités suffisantes pour soutenir les besoins en flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation à l'échelle internationale. Lors du transfert des créances, la société reçoit un produit en trésorerie et continue d'assurer le service des créances au nom de l'institution financière tierce. Le programme respecte les exigences en matière de décomptabilisation prescrites par IFRS 9, *Instruments financiers*, puisque la société transfère la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété au moment de la vente d'une créance. Ce produit est classé dans les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation dans le tableau des flux de trésorerie.

Pour l'exercice clos le 29 mars 2020, la société a reçu un produit en trésorerie à la vente de créances clients d'une valeur comptable de 7,8 \$, lesquelles ont été décomptabilisées de l'état de la situation financière de la société. Au cours de l'exercice clos le 29 mars 2020, des frais de moins de 0,1 \$ ont été engagés et ont été inclus dans les charges d'intérêts et autres charges financières, montant net dans l'état du résultat net. Au 29 mars 2020, le montant impayé des créances clients décomptabilisées de l'état de la situation financière de la société, mais dont la société continuait d'assurer le service, s'élevait à 2,4 \$.

Notes annexes

29 mars 2020

(en millions de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Note 11. Stocks

	29 mars 2020	31 mars 2019
	\$	\$
Matières premières	61,5	45,7
Produits en cours	19,4	19,0
Produits finis	331,4	202,6
Total des stocks selon le moins élevé du coût et de la valeur nette de réalisation	412,3	267,3

Au 29 mars 2020, les stocks comprenaient des provisions pour obsolescence et freinte des stocks d'un montant de 17,1 \$ (31 mars 2019 – 16,5 \$).

Les montants imputés au coût des ventes comprennent les éléments suivants :

	Exercices clos		
	le 29 mars 2020	le 31 mars 2019	le 31 mars 2018
	\$	\$	\$
Coût des marchandises fabriquées	352,4	309,0	238,7
Amortissements	12,4	4,7	4,9
	364,8	313,7	243,6

Note 12. Immobilisations corporelles

Le tableau suivant présente les variations du coût et de l'amortissement cumulé des immobilisations corporelles de la société.

	Matériel de production	Matériel informatique	Améliorations locatives	Matériel d'exposition	Mobilier et agencements	Immobilisations en cours	Total
Coût	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
31 mars 2018	12,3	4,9	41,3	5,6	11,3	0,4	75,8
Entrées	6,9	0,8	9,4	1,9	7,0	9,6	35,6
Regroupement d'entreprises (note 5)	2,1	—	0,4	—	—	—	2,5
Sorties	—	(0,3)	(2,5)	—	—	—	(2,8)
Transferts	1,0	—	6,2	0,1	2,0	(9,3)	—
31 mars 2019	22,3	5,4	54,8	7,6	20,3	0,7	111,1
Entrées	4,4	1,7	17,2	2,4	3,9	23,9	53,5
Sorties	(1,6)	(0,1)	(0,2)	(0,1)	(0,3)	—	(2,3)
Transferts	1,5	1,7	10,6	0,3	1,6	(15,7)	—
29 mars 2020	26,6	8,7	82,4	10,2	25,5	8,9	162,3

Notes annexes

29 mars 2020

(en millions de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

	Matériel de production	Matériel informatique	Améliorations locatives	Matériel d'exposition	Mobilier et agencements	Immobilisations en cours	Total
Amortissement cumulé	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
31 mars 2018	2,4	2,2	7,2	2,5	1,3	—	15,6
Amortissement	1,7	1,0	6,4	1,5	3,1	—	13,7
Sorties	—	(0,2)	(2,3)	—	—	—	(2,5)
31 mars 2019	4,1	3,0	11,3	4,0	4,4	—	26,8
Amortissement	2,4	1,3	10,6	2,1	4,5	—	20,9
Sorties	(0,2)	—	(0,1)	(0,1)	(0,1)	—	(0,5)
29 mars 2020	6,3	4,3	21,8	6,0	8,8	—	47,2
Valeur comptable nette							
31 mars 2019	18,2	2,4	43,5	3,6	15,9	0,7	84,3
29 mars 2020	20,3	4,4	60,6	4,2	16,7	8,9	115,1

Note 13. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles se composent des éléments suivants :

	29 mars 2020	31 mars 2019
	\$	\$
Immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée	45,9	39,8
Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée :		
Marques	115,5	115,5
Noms de domaine	0,3	0,3
	161,7	155,6

Le tableau suivant présente les variations du coût, ainsi que de l'amortissement cumulé des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée de la société.

	Immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée					
	Progiciel de gestion intégré	Logiciels	Droits de location	Propriété intellectuelle	Immobilisations en cours	Total
Coût	\$	\$	\$	\$	\$	\$
31 mars 2018	4,3	11,8	6,2	3,9	5,8	32,0
Entrées	3,2	1,1	0,5	—	18,6	23,4
Regroupement d'entreprises (note 5)	—	—	—	2,2	—	2,2
Transferts	5,3	1,0	—	2,9	(9,2)	—
31 mars 2019	12,8	13,9	6,7	9,0	15,2	57,6
Entrées	0,3	1,6	—	0,2	19,6	21,7
Coûts directs initiaux liés à IFRS 16 (notes 4 et 9)	—	—	(6,7)	—	—	(6,7)
Cession	—	(0,1)	—	—	—	(0,1)
Transferts	11,3	6,0	—	4,9	(22,2)	—
29 mars 2020	24,4	21,4	—	14,1	12,6	72,5

Notes annexes

29 mars 2020

(en millions de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

	Progiciel de gestion intégré	Logiciels	Droits de location	Propriété intellectuelle	Immobilisations en cours	Total
Amortissement cumulé	\$	\$	\$	\$	\$	\$
31 mars 2018	1,4	4,4	0,5	2,2	—	8,5
Amortissement	4,2	2,7	0,7	1,7	—	9,3
31 mars 2019	5,6	7,1	1,2	3,9	—	17,8
Amortissement	3,5	3,4	—	3,1	—	10,0
Coûts directs initiaux liés à IFRS 16 (notes 4 et 9)	—	—	(1,2)	—	—	(1,2)
29 mars 2020	9,1	10,5	—	7,0	—	26,6
Valeur comptable nette						
31 mars 2019	7,2	6,8	5,5	5,1	15,2	39,8
29 mars 2020	15,3	10,9	—	7,1	12,6	45,9

La propriété intellectuelle comprend les coûts de développement de produits, la technologie acquise dans le cadre du regroupement d'entreprises avec Baffin (note 5), ainsi que les brevets et les marques de commerce.

Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée que la société a comptabilisées comprennent les marques Canada Goose et Baffin et les noms de domaine associés au site Web de la société. La société prévoit renouveler indéfiniment l'enregistrement des marques et des noms de domaine à chaque date d'expiration et prévoit que ces actifs généreront des avantages économiques à perpétuité. Par conséquent, la société a déterminé que ces immobilisations incorporelles ont une durée d'utilité indéterminée.

La société a effectué son test de dépréciation annuel des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée pour les exercices clos le 29 mars 2020 et le 31 mars 2019 et a conclu que les immobilisations incorporelles n'avaient subi aucune dépréciation.

Hypothèses clés

Les principales hypothèses servant au calcul de la valeur d'utilité concordent avec les hypothèses utilisées pour calculer la valeur d'utilité du goodwill (note 14).

Note 14. Goodwill

Le goodwill résultant de regroupements d'entreprises se détaille comme suit :

	29 mars 2020	31 mars 2019
	\$	\$
Solde d'ouverture	53,1	45,3
Regroupement d'entreprises (note 5)	—	7,8
Goodwill	53,1	53,1

La société a effectué son test de dépréciation annuel du goodwill pour les exercices clos le 29 mars 2020 et le 31 mars 2019 et a conclu que le goodwill n'avait subi aucune dépréciation.

Notes annexes

29 mars 2020

(en millions de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Hypothèses clés

Les hypothèses clés utilisées pour calculer la valeur d'utilité concernent le taux d'actualisation, les taux de croissance des produits et de la marge brute, la combinaison des canaux de vente et la croissance des frais de vente, généraux et administratifs. Ces hypothèses sont classées au niveau 3 dans la hiérarchie des justes valeurs. Les tests de dépréciation du goodwill ont entraîné un excédent de la valeur recouvrable sur la valeur comptable d'au moins 56,7 % pour chaque UGT. Puisque la valeur d'utilité excède la valeur comptable de l'actif, l'actif n'est pas déprécié et la juste valeur diminuée des coûts de sortie n'a pas été calculée.

Les projections de flux de trésorerie ont été actualisées en fonction du coût moyen pondéré du capital de la société, qui s'établit à 8,50 % (31 mars 2019 – 9,25 %) selon un taux sans risque, une prime de risque sur capitaux propres ajustée en fonction de coefficients bêta associés à des sociétés cotées en bourse comparables, une prime de risque spécifique, une prime de risque souverain, une prime de risque souverain propre à chaque pays, un coût de la dette basé sur le rendement des obligations des sociétés comparables et la structure du capital de la société.

Note 15. Créditeurs et charges à payer

Les créditeurs et charges à payer s'établissent comme suit :

	29 mars 2020	31 mars 2019
	\$	\$
Dettes fournisseurs	52,6	46,5
Charges à payer	51,3	37,1
Avantages du personnel	12,1	22,3
Autres créditeurs	20,8	4,5
Créditeurs et charges à payer	136,8	110,4

Note 16. Provisions

Les provisions comprennent principalement des sommes comptabilisées pour les obligations au titre des garanties offertes aux clients, pour les résiliations de contrats conclus avec des agents de vente et des distributeurs, pour les retours sur ventes ainsi que pour les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations.

La provision pour les réclamations au titre des garanties représente la valeur actualisée de la meilleure estimation de la direction à l'égard des futures sorties de ressources économiques requises pour respecter les obligations de la société au titre des garanties sur les marchandises vendues, ce qui pourrait comprendre la réparation ou le remplacement de marchandises vendues antérieurement. Cette estimation est fondée sur les tendances historiques en matière de garanties et peut varier en fonction des nouveaux matériaux, des changements apportés au processus de fabrication, du comportement et des attentes des clients ou de tout autre événement ayant une incidence sur la qualité des marchandises et la production.

La provision au titre des contrats de vente représente l'estimation de la direction à l'égard du coût de la résiliation des contrats avec certains détaillants et distributeurs tiers.

Notes annexes

29 mars 2020

(en millions de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Les retours sur ventes ont principalement trait aux marchandises vendues par l'intermédiaire du canal de ventes directes aux consommateurs, qui sont assorties d'un droit de retour limité (généralement d'une durée de moins de 30 jours), ou d'un droit d'échange seulement, dans certains territoires. La période de retour est prolongée durant la période de magasinage des Fêtes afin qu'elle soit adaptée à la hausse des activités et aux achats qui sont donnés en cadeau.

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations ont trait aux obligations juridiques associées à la mise hors service d'immobilisations corporelles à long terme, principalement les améliorations locatives que la société est tenue par contrat d'enlever au terme de la durée du contrat de location. La société comptabilise un passif lorsque de telles obligations sont engagées. La juste valeur estimative du passif est estimée en se fondant sur un certain nombre d'hypothèses qui exigent de la direction qu'elle pose des jugements, notamment en ce qui a trait aux coûts de clôture et aux taux d'inflation, et elle est désactualisée et portée à sa valeur future projetée au fil du temps.

	Garantie	Contrats de vente	Retours sur ventes	Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
31 mars 2018	9,3	3,0	3,3	1,5	17,1
Provisions additionnelles comptabilisées	9,1	—	5,9	1,3	16,3
Réductions attribuables à des règlements	(5,4)	—	(4,2)	(0,3)	(9,9)
Autres	(0,7)	—	—	—	(0,7)
31 mars 2019	12,3	3,0	5,0	2,5	22,8
Provisions additionnelles comptabilisées	14,5	—	15,2	1,3	31,0
Réductions attribuables à des règlements	(7,4)	—	(9,8)	—	(17,2)
Autres	—	—	0,3	0,1	0,4
29 mars 2020	19,4	3,0	10,7	3,9	37,0

Les provisions sont classées dans les passifs courants ou non courants selon les prévisions de la direction quant au moment du règlement et se présentent comme suit :

	29 mars 2020	31 mars 2019
	\$	\$
Provisions courantes	15,6	8,1
Provisions non courantes	21,4	14,7
	37,0	22,8

Note 17. Emprunts*Emprunts à court terme*

Le 18 juillet 2019, une filiale de la société dans la région de la Chine élargie a conclu une facilité d'emprunt non engagée d'un montant de 160,0 RMB. La facilité comprend une facilité de garantie bancaire non financière d'un montant de 10,0 RMB. Les durées de chaque prélèvement sur la facilité d'emprunt sont de un, trois ou six mois, ou d'une autre durée convenue ne devant pas excéder 12 mois (y compris toute prolongation ou reconduction). Le taux d'intérêt correspond à 105 % du taux de référence applicable de la Banque populaire de Chine, et les intérêts sont payables après un, trois ou six mois, selon la durée de chaque prélèvement. La facilité est garantie par la société, et les montants prélevés sur la facilité seront utilisés pour satisfaire aux besoins en fonds de roulement. Au 29 mars 2020, aucun montant n'était à payer par la société en vertu de la facilité.

Modifications des ententes sur la dette à long terme

Au cours de l'exercice clos le 29 mars 2020, la société a conclu des ententes avec ses prêteurs en vue de modifier les modalités de sa facilité renouvelable. Le 10 mai 2019, la première modification de la facilité renouvelable s'est traduite par une augmentation de l'engagement de crédit pour le porter à 300,0 \$, une augmentation saisonnière pouvant aller jusqu'à 350,0 \$ durant la période de pointe (du 1^{er} juin au 30 novembre) et le report de la date d'échéance du 3 juin 2021 au 3 juin 2024. Après le 24 février 2020, la société a apporté, conjointement avec ses prêteurs, une deuxième modification à la facilité renouvelable, laquelle s'est traduite par une augmentation de l'engagement de crédit pour le porter à 467,5 \$ et une augmentation saisonnière pouvant aller jusqu'à 517,5 \$ durant la période de pointe (du 1^{er} juin au 30 novembre). La société a engagé des coûts de transaction de 0,9 \$ relativement à ces modifications de la facilité renouvelable. Le total des coûts de transaction différés sera amorti sur la durée jusqu'à l'échéance prolongée de la facilité.

En outre, le 10 mai 2019, la société a conclu une entente avec ses prêteurs en vue de modifier les modalités de son emprunt à terme. La modification de l'emprunt à terme a eu pour effet d'abaisser le taux d'intérêt, qui est passé du taux LIBOR majoré de 4,00 % au taux LIBOR majoré de 3,50 %, et de reporter la date d'échéance du 2 décembre 2021 au 2 décembre 2024.

Facilité renouvelable

La société a conclu une entente avec un syndicat de prêteurs concernant une facilité renouvelable garantie de premier rang adossée à des actifs d'un montant de 467,5 \$, engagement augmentant à 517,5 \$ durant la période de pointe (du 1^{er} juin au 30 novembre) (du 10 mai 2019 au 24 février 2020 – 300,0 \$, engagement augmentant à 350,0 \$ pendant la période de pointe; avant la modification du 10 mai 2019 – 200,0 \$, engagement augmentant à 250,0 \$ pendant la période de pointe). L'engagement à l'égard d'une facilité de crédit renouvelable comprend aussi un engagement de lettre de crédit d'un montant de 25,0 \$, un engagement connexe de 5,0 \$ en lettres de crédit libellées dans une monnaie autre que le dollar canadien, le dollar américain, l'euro ou la livre sterling et un engagement de crédit de sécurité de 25,0 \$. La facilité renouvelable permet d'effectuer des prélèvements en dollars canadiens, en dollars américains, en euros, en livres sterling et en d'autres monnaies. La facilité renouvelable arrive à échéance le 3 juin 2024. Les montants prélevés en vertu de la facilité renouvelable peuvent être empruntés, remboursés et empruntés de nouveau pour financer les besoins généraux de l'entreprise.

Notes annexes

29 mars 2020

(en millions de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

La facilité renouvelable est assortie de multiples options en ce qui a trait aux taux d'intérêt, qui sont fondées sur le taux préférentiel canadien, le taux des acceptations bancaires, le taux de base de remplacement des prêteurs, le taux de base européen, le taux LIBOR ou le taux EURIBOR, plus la marge applicable. Les intérêts sont payables trimestriellement ou à la fin de la période d'intérêt alors applicable (selon la première éventualité). La société a donné la quasi-totalité de ses actifs en garantie pour la facilité renouvelable. La facilité renouvelable comporte des clauses restrictives financières et non financières qui pourraient avoir une incidence sur la capacité de la société à prélever des fonds. Au 29 mars 2020 et au 31 mars 2019 et pour les exercices clos à ces dates, la société respectait toutes les clauses restrictives.

Au 29 mars 2020 et au 31 mars 2019, la société avait remboursé tous les montants dus en vertu de la facilité renouvelable, ce qui a donné lieu à la comptabilisation de charges de financement différées connexes de 1,7 \$ et de 1,2 \$, respectivement, dans les autres passifs à long terme. Au 29 mars 2020, la société disposait d'une capacité d'emprunt inutilisée de 226,6 \$ aux termes de la facilité renouvelable (31 mars 2019 – 165,5 \$).

Au 29 mars 2020, la société avait des lettres de crédit en cours de 5,7 \$ (31 mars 2019 – 1,2 \$) en vertu de la facilité renouvelable. En plus des lettres de crédit en cours en vertu de la facilité renouvelable, une filiale de la société a conclu une entente de garantie d'un montant de 13,9 HKD relativement à un contrat de location visant un magasin de détail dans la région de la Chine élargie. La filiale remboursera à la banque émettrice les montants prélevés sur la garantie. Au 29 mars 2020, aucun montant n'avait été prélevé.

Emprunt à terme

La société a conclu avec un syndicat de prêteurs une convention d'emprunt garantie de premier rang qui partage la même garantie que la facilité renouvelable, d'un montant en capital total impayé de 159,3 \$ au 29 mars 2020 (113,8 \$ US) [31 mars 2019 – 152,4 \$ (113,8 \$ US)]. L'emprunt à terme porte intérêt au taux LIBOR majoré d'une marge applicable de 3,50 % (avant la modification du 10 mai 2019 – taux LIBOR majoré d'une marge applicable de 4,00 %, à condition que le taux LIBOR ne soit pas inférieur à 1,00 %), payable mensuellement à terme échu. L'emprunt à terme arrivera à échéance le 2 décembre 2024. Les montants dus en vertu de l'emprunt à terme peuvent être remboursés à tout moment sans prime et sans pénalité, mais les montants remboursés ne peuvent être empruntés de nouveau. La société a donné la quasi-totalité de ses actifs en garantie de l'emprunt à terme. L'emprunt à terme comporte des clauses restrictives financières et non financières qui pourraient avoir une incidence sur la capacité de la société à prélever des fonds. Au 29 mars 2020 et au 31 mars 2019 et pour les exercices clos à ces dates, la société respectait toutes les clauses restrictives.

La société a déterminé que les modifications à l'emprunt à terme correspondaient à un paiement anticipé sans frais de l'emprunt à terme initial et à la création de l'emprunt à terme modifié aux conditions du marché. La société a comptabilisé les modifications de l'emprunt à terme comme une extinction de la dette et un nouvel emprunt du montant pouvant être prélevé. L'emprunt à terme existant, d'un montant de 151,7 \$ (113,8 \$ US), de même que les coûts non amortis connexes de 7,0 \$, ont été décomptabilisés. L'amortissement accéléré des coûts non amortis a été inclus dans les charges d'intérêts et autres charges financières, montant net dans l'état du résultat net.

La société a engagé des coûts de transaction de 1,4 \$ dans le cadre de la modification de l'emprunt à terme, lesquels sont amortis sur la nouvelle durée jusqu'à l'échéance au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Comme l'emprunt à terme est libellé en dollars américains, la société réévalue le solde impayé et les intérêts courus à chaque date de bilan.

Notes annexes

29 mars 2020

(en millions de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Le montant impayé en vertu de l'emprunt à terme s'établissait comme suit :

	29 mars 2020	31 mars 2019
	\$	\$
Emprunt à terme	159,3	152,4
Moins la tranche non amortie des éléments suivants :		
Escompte d'émission initial	—	(2,4)
Coûts de transaction différés	(1,2)	(0,9)
Dérivé incorporé	—	(0,5)
Réévaluation pour tenir compte de la modification du taux d'intérêt	—	(3,4)
	158,1	145,2

Opérations de couverture sur l'emprunt à terme

La société a conclu des transactions sur dérivés pour couvrir une partie de son exposition au risque de change et au risque de taux d'intérêt liés à son emprunt à terme libellé en dollars américains. Les transactions de couverture désignées sont demeurées en vigueur après la modification de l'entente relative à l'emprunt à terme. Toutefois, le 12 juin 2019, la société a résilié ses contrats dérivés existants et a conclu de nouvelles transactions sur dérivés mieux adaptées au taux d'intérêt et à l'échéance modifiés de l'emprunt à terme.

La société a conclu un swap de devises en vendant des emprunts à taux variable d'un montant de 70,0 \$ US, évalué à la date de transaction, portant intérêt au taux LIBOR majoré de 3,50 % et en recevant des emprunts à taux fixe de 93,0 \$ portant intérêt à un taux de 5,02 %. Ce swap de devises a été désigné au moment de son établissement et comptabilisé à titre de couverture de flux de trésorerie et, dans la mesure où la couverture est efficace, les profits et pertes latents sont inclus dans les autres éléments du résultat global jusqu'au reclassement dans l'état du résultat net, puisque les paiements d'intérêts liés à la couverture et les remboursements de capital (ou réévaluations périodiques) ont une incidence sur le bénéfice net.

Simultanément, la société a conclu un deuxième swap de devises en vendant des emprunts à taux fixe de 93,0 \$ portant intérêt à un taux de 5,02 % et en recevant des emprunts à taux fixe de 61,8 €, portant intérêt à un taux de 3,19 %. Ce swap de devises a été désigné et est comptabilisé à titre de couverture de l'investissement net dans sa filiale européenne. Les couvertures de l'investissement net sont comptabilisées d'une manière similaire à la comptabilisation des couvertures de flux de trésorerie, et les profits et pertes latents sont inclus dans les autres éléments du résultat global. Les montants inclus dans les autres éléments du résultat global sont reclassés en résultat net au cours de la période où l'établissement à l'étranger est cédé ou vendu.

La société a également conclu un contrat de change à terme à échéance éloignée en vendant un montant de 39,6 \$ et en recevant un montant de 30,0 \$ US, évalué à la date de transaction, afin de fixer le risque de change sur une tranche des emprunts à terme en fonction de l'échéance révisée (2 décembre 2024). Les profits et les pertes latents sur la juste valeur du contrat à terme sont comptabilisés au poste « Frais de vente, généraux et administratifs » de l'état du résultat net.

Notes annexes

29 mars 2020

(en millions de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Charges d'intérêts et autres charges financières, montant net

Le montant net des charges d'intérêts et autres charges financières se présente comme suit :

	Exercices clos		
	le 29 mars 2020	le 31 mars 2019	le 31 mars 2018
	\$	\$	\$
Charges d'intérêts			
Emprunts à court terme	0,2	—	—
Facilité renouvelable	3,7	2,4	2,3
Emprunt à terme	8,7	11,7	10,4
Obligations locatives	8,4	—	—
Commissions d'attente	0,8	0,6	0,4
Amortissement accéléré des coûts non amortis à l'extinction de la dette	7,0	—	—
Charges d'intérêts et autres charges financières	28,8	14,7	13,1
Produits d'intérêts	(0,4)	(0,5)	(0,2)
Charges d'intérêts et autres charges financières, montant net	28,4	14,2	12,9

Note 18. Capitaux propres

Le capital social autorisé et émis de la société s'établit comme suit :

Autorisé

Le capital social autorisé de la société est constitué d'un nombre illimité d'actions à droit de vote subalterne sans valeur nominale, d'un nombre illimité d'actions à droit de vote multiple sans valeur nominale et d'un nombre illimité d'actions privilégiées sans valeur nominale, pouvant être émises en séries.

Émis

Actions à droit de vote multiple – Chaque action à droit de vote multiple confère 10 votes à son porteur. Les actions à droit de vote multiple sont convertibles en une action à droit de vote subalterne, en tout temps, au gré du porteur. Les actions à droit de vote multiple seront automatiquement converties en actions à droit de vote subalterne lorsqu'elles ne sont plus détenues par l'un des actionnaires principaux. De plus, les actions à droit de vote multiple de l'un ou l'autre des actionnaires principaux seront automatiquement converties en actions à droit de vote subalterne lorsque la participation effective de cet actionnaire deviendra inférieure à 15 % des actions à droit de vote subalterne en circulation et des actions à droit de vote multiple en circulation ou, de plus dans le cas de DTR, lorsque le président et chef de la direction actuel n'agira plus à titre d'administrateur ou de membre de la haute direction de la société.

Actions à droit de vote subalterne – Chaque action à droit de vote subalterne confère un vote à son porteur.

Les droits associés aux actions à droit de vote subalterne et aux actions à droit de vote multiple sont essentiellement identiques, à l'exception des droits de vote et de conversion. Sous réserve des droits prioritaires associés aux actions privilégiées, les porteurs d'actions à droit de vote subalterne et d'actions à droit de vote multiple participent à parts égales dans les dividendes déclarés, et partagent à parts égales les éventuelles distributions d'actifs par suite d'une liquidation ou d'une dissolution.

Notes annexes

29 mars 2020

(en millions de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Opérations liées au capital social pour l'exercice clos le 29 mars 2020

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le conseil d'administration a autorisé la société à lancer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités, conformément aux exigences de la Bourse de Toronto, afin de racheter jusqu'à 1 600 000 actions à droit de vote subalterne sur la période de 12 mois allant du 31 mai 2019 au 30 mai 2020. Les actions à droit de vote subalterne rachetées seront annulées.

Au cours de l'exercice clos le 29 mars 2020, la société a racheté 853 500 actions aux fins d'annulation, à un prix moyen de 45,35 \$ par action, pour une contrepartie en trésorerie totale de 38,7 \$. Le montant payé pour racheter les actions à droit de vote subalterne, soit 1,6 \$, a été imputé au capital social au coût moyen par action en circulation, et le montant restant, soit 37,1 \$, a été imputé aux bénéfices non distribués.

Le tableau suivant présente les transactions ayant eu une incidence sur le capital social émis et en circulation.

	Actions à droit de vote multiple		Actions à droit de vote subalterne		Total	
	Nombre	\$	Nombre	\$	Nombre	\$
31 mars 2019	51 004 076	1,4	59 106 998	111,2	110 111 074	112,6
Rachat d'actions à droit de vote subalterne	—	—	(853 500)	(38,7)	(853 500)	(38,7)
Excédent du prix de rachat sur le coût moyen du capital social	—	—	—	37,1	—	37,1
Exercice d'options sur actions	—	—	742 134	3,7	742 134	3,7
Règlement des UAR	—	—	3 550	—	3 550	—
29 mars 2020	51 004 076	1,4	58 999 182	113,3	110 003 258	114,7

Opérations liées au capital social pour l'exercice clos le 31 mars 2019

Reclassements

Le 21 juin 2018, la société a conclu un reclassement de 10 000 000 d'actions à droit de vote subalterne vendues par les actionnaires principaux et un membre de la direction. La société n'a reçu aucun produit de la vente d'actions.

Dans le cadre du reclassement :

- Les actionnaires principaux ont converti 9 900 000 actions à droit de vote multiple en actions à droit de vote subalterne, lesquelles ont ensuite été vendues sur un marché public.
- Un membre de la direction a exercé des options sur actions en vue d'acheter 100 000 actions à droit de vote subalterne, lesquelles ont ensuite été vendues sur un marché public.
- La société a engagé des coûts de transaction de 1,2 \$ dans le cadre du reclassement, lesquels sont inclus dans les frais de vente, généraux et administratifs pour l'exercice clos le 31 mars 2019.

Le 26 novembre 2018, la société a conclu un reclassement de 10 000 000 d'actions à droit de vote subalterne vendues par les actionnaires principaux et un membre du conseil d'administration. La société n'a reçu aucun produit de la vente d'actions.

Notes annexes

29 mars 2020

(en millions de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Dans le cadre du reclassement :

- a) Les actionnaires principaux ont converti 9 990 000 actions à droit de vote multiple en actions à droit de vote subalterne, lesquelles ont ensuite été vendues sur un marché public.
- b) Un membre du conseil d'administration a vendu 10 000 actions à droit de vote subalterne.
- c) La société a engagé des coûts de transaction de 0,6 \$ dans le cadre du reclassement, lesquels sont inclus dans les frais de vente, généraux et administratifs pour l'exercice clos le 31 mars 2019.

Le tableau suivant présente les transactions ayant eu une incidence sur le capital social émis et en circulation de la société au cours de l'exercice clos le 31 mars 2019.

	Actions à droit de vote multiple		Actions à droit de vote subalterne		Total	
	Nombre	\$	Nombre	\$	Nombre	\$
31 mars 2018	70 894 076	1,9	37 497 549	104,2	108 391 625	106,1
Émission d'actions à droit de vote subalterne dans le cadre d'un regroupement d'entreprises (note 5)	—	—	16 946	1,5	16 946	1,5
Conversion d'actions à droit de vote multiple en actions à droit de vote subalterne	(19 890 000)	(0,5)	19 890 000	0,5	—	—
Exercice d'options sur actions	—	—	1 702 503	5,0	1 702 503	5,0
31 mars 2019	51 004 076	1,4	59 106 998	111,2	110 111 074	112,6

Opérations liées au capital social pour l'exercice clos le 31 mars 2018

Reclassement

Le 5 juillet 2017, la société a conclu un reclassement de 12 500 000 actions à droit de vote subalterne vendues par les actionnaires principaux et certains membres de la direction. La société n'a reçu aucun produit de la vente d'actions.

Dans le cadre du reclassement :

- a) Les actionnaires principaux ont converti 12 414 078 actions à droit de vote multiple en actions à droit de vote subalterne, lesquelles ont ensuite été vendues sur un marché public.
- b) Certains membres de la direction ont exercé des options sur actions en vue d'acheter 85 922 actions à droit de vote subalterne, lesquelles ont ensuite été vendues sur un marché public.
- c) La conclusion du reclassement constitue un événement de sortie, de sorte que les droits admissibles à l'acquisition sur 820 543 options sur actions dont les droits sont acquis sur la base du rendement et d'un événement de sortie ont effectivement été acquis (note 19).
- d) La société a engagé des coûts de transaction de 1,5 \$ dans le cadre du reclassement, lesquels sont inclus dans les frais de vente, généraux et administratifs pour l'exercice clos le 31 mars 2018.

Notes annexes

29 mars 2020

(en millions de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Le tableau suivant présente les transactions ayant eu une incidence sur le capital social émis et en circulation de la société au cours de l'exercice clos le 31 mars 2018.

	Actions à droit de vote multiple		Actions à droit de vote subalterne		Total	
	Nombre	\$	Nombre	\$	Nombre	\$
31 mars 2017	83 308 154	2,2	23 088 883	101,1	106 397 037	103,3
Conversion d'actions à droit de vote multiple en actions à droit de vote subalterne	(12 414 078)	(0,3)	12 414 078	0,3	—	—
Exercice d'options sur actions	—	—	1 994 588	2,8	1 994 588	2,8
31 mars 2018	70 894 076	1,9	37 497 549	104,2	108 391 625	106,1

Note 19. Paiements fondés sur des actions

La société a émis des options sur actions permettant d'acheter des actions à droit de vote subalterne en vertu de ses régimes de rémunération incitative, avant l'appel public à l'épargne du 21 mars 2017, soit l'ancien régime, et ultérieurement, le régime général. Toutes les options sont émises à un prix d'exercice qui ne doit pas être inférieur à la valeur de marché à la date d'attribution et elles expirent 10 ans après la date d'attribution.

Ancien régime

Aux termes de l'ancien régime, des options étaient attribuées à certains dirigeants de la société, lesquelles peuvent être exercées aux fins de l'achat d'actions à droit de vote subalterne. L'acquisition des droits liés aux options est conditionnelle au respect des conditions de l'ancien régime relatives à la période de service, aux objectifs de rendement et à l'événement de sortie. Aucune nouvelle option ne sera émise en vertu de l'ancien régime.

a) Options dont les droits sont acquis sur la base de la période de service

Les options dont les droits sont acquis sur la base de la période de service sont assujetties à la poursuite de la relation d'emploi entre le dirigeant et la société. Les droits sont généralement acquis dans une proportion de 40 % le jour du deuxième anniversaire de la date d'attribution, de 20 % le jour du troisième anniversaire, de 20 % le jour du quatrième anniversaire et de 20 % le jour du cinquième anniversaire.

b) Options dont les droits sont acquis sur la base du rendement et d'un événement de sortie

Les options dont les droits sont acquis sur la base du rendement qui sont liées à un événement de sortie sont admissibles à l'acquisition des droits au prorata selon le même calendrier que les options dont les droits sont acquis sur la base de la période de service, mais les droits ne peuvent être acquis avant que l'événement de sortie ne se soit produit. Toutes les conditions relatives à un événement de sortie ont été respectées, et aucune option en circulation n'était assujettie à ces conditions.

Les droits sur les autres options dont les droits sont acquis sur la base du rendement sont acquis en fonction de cibles de rendement mesurables qui ne sont pas liées à un événement de sortie. Les options dont les droits sont acquis sur la base du rendement sont assujetties à la poursuite de la relation d'emploi entre le dirigeant et la société.

Notes annexes

29 mars 2020

(en millions de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Régime général

Aux termes du régime général, des options sont attribuées à certains employés de la société, lesquelles peuvent être exercées aux fins de l'achat d'actions à droit de vote subalterne. Les droits liés aux options sont acquis sur une période de quatre ans, sous réserve du respect des conditions du régime général relatives à la période de service, à raison de 25 % à chaque anniversaire de la date d'attribution.

Les transactions liées aux options sur actions se présentent comme suit :

	29 mars 2020		31 mars 2019	
	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'actions	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'actions
Options en circulation au début de la période	15,75 \$	2 037 665	4,71 \$	3 647 571
Attribuées pour l'achat d'actions	59,19 \$	558 489	79,59 \$	236 256
Exercées	3,25 \$	(742 134)	1,85 \$	(1 702 503)
Annulées	59,83 \$	(59 297)	10,99 \$	(143 659)
Expirées	83,53 \$	(346)	— \$	—
Options en circulation à la fin de la période	32,97 \$	1 794 377	15,75 \$	2 037 665

Le tableau suivant résume l'information sur les options sur actions en circulation et pouvant être exercées au 29 mars 2020.

Options en circulation			Options pouvant être exercées	
Prix d'exercice	Nombre	Durée de vie résiduelle moyenne pondérée (en années)	Nombre	Durée de vie résiduelle moyenne pondérée (en années)
0,02 \$	156 247	4,1	156 247	4,1
0,25 \$	74 322	4,4	74 322	4,4
1,79 \$	213 748	4,9	124 855	4,8
4,62 \$	212 033	5,9	56 541	5,9
8,94 \$	133 332	6,8	79 992	6,8
23,64 \$	50 560	7,4	21 288	7,4
30,73 \$	180 798	7,2	87 378	7,2
31,79 \$	35 622	7,6	15 832	7,6
45,34 \$	95 911	9,2	—	—
46,38 \$	11 430	9,7	—	—
51,71 \$	7 143	9,4	—	—
63,03 \$	415 582	9,0	—	—
71,73 \$	7 075	8,9	1 768	8,9
83,53 \$	200 574	8,2	50 126	8,2
	1 794 377	7,0	668 349	5,7

Notes annexes

29 mars 2020

(en millions de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Unités d'actions restreintes

En vertu du régime général, la société a attribué des UAR à des employés de la société. Les UAR sont considérées comme des instruments de capitaux propres aux fins comptables. Nous nous attendons à ce que les UAR dont les droits sont acquis soient payées, au moment du règlement, au moyen de l'émission de une action à droit de vote subalterne par UAR. Les droits liés aux UAR sont acquis sur une période de trois ans à raison de un tiers à chaque anniversaire de la date d'attribution.

Les transactions liées aux UAR se présentent comme suit :

	29 mars 2020	31 mars 2019
	Nombre	Nombre
UAR en circulation au début de la période	10 650	—
Attribuées	35 171	10 650
Réglées	(3 550)	—
Annulées	(2 839)	—
UAR en circulation à la fin de la période	39 432	10 650

Un maximum de 6 730 983 actions à droit de vote subalterne ont été réservées aux fins d'émission en faveur de certains employés de la société en vertu des régimes de rémunération incitative fondée sur des titres de capitaux propres, l'acquisition des droits étant conditionnelle au respect des conditions relatives à la période de service et aux objectifs de rendement de même que d'autres conditions du régime.

Comptabilisation des attributions fondées sur des actions

Pour l'exercice clos le 29 mars 2020, la société a comptabilisé un montant de 7,8 \$ à titre de surplus d'apport et de charge de rémunération pour les options sur actions et les UAR (31 mars 2019 – 3,8 \$; 31 mars 2018 – 2,0 \$). La charge de rémunération fondée sur des actions est comprise dans les frais de vente, généraux et administratifs.

Les hypothèses qui ont servi à l'évaluation de la juste valeur des options attribuées selon la méthode d'évaluation des options de Black et Scholes à la date d'attribution sont les suivantes :

	29 mars 2020	31 mars 2019
Évaluation moyenne pondérée du cours de l'action	59,19 \$	79,59 \$
Prix d'exercice moyen pondéré	59,19 \$	79,59 \$
Taux d'intérêt sans risque	1,50 %	1,82 %
Durée prévue (en années)	5	5
Rendement prévu de l'action	— %	— %
Volatilité	40 %	40 %
Juste valeur moyenne pondérée des options émises	18,11 \$	32,68 \$

Notes annexes

29 mars 2020

(en millions de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Note 20. Transactions entre parties liées

La société conclut à l'occasion avec ses principaux actionnaires et des organismes liés à des membres du conseil d'administration des transactions dans le cadre desquelles elle engage des charges afin d'obtenir des services commerciaux. Au cours de l'exercice clos le 29 mars 2020, la société a engagé des charges de 1,7 \$ (31 mars 2019 – 1,0 \$; 31 mars 2018 – 1,3 \$) auprès de sociétés liées à certains actionnaires. Les soldes nets dus à des parties liées s'élevaient à 0,4 \$ au 29 mars 2020 (31 mars 2019 – 0,1 \$).

Par suite de la première application d'IFRS 16, la société a comptabilisé une obligation locative à l'égard du fournisseur Baffin pour les locaux loués. Au 29 mars 2020, l'obligation locative s'établissait à 5,3 \$. Au cours de l'exercice clos le 29 mars 2020, la société a payé aux entités liées au fournisseur Baffin le capital et les intérêts sur l'obligation locative ainsi que d'autres coûts d'exploitation, pour un total de 1,4 \$ (31 mars 2019 – 0,6 \$). Dans le cadre de l'acquisition de Baffin, la société a convenu d'acquérir les stocks en transit, et les achats de ces stocks au cours de l'exercice clos le 31 mars 2019 se sont élevés à 3,0 \$. Aucun montant n'était à payer à des entités liées à Baffin au 29 mars 2020 et au 31 mars 2019. De plus, un montant de 3,0 \$ est à payer au fournisseur Baffin le 1^{er} novembre 2020 et il sera passé en charges sur une période de deux ans (note 5).

Modalités des transactions entre parties liées

Les transactions entre parties liées sont réalisées selon les modalités prévues dans une entente approuvée, ou sont approuvées par le conseil d'administration.

Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants comprennent les membres du conseil d'administration, le président et chef de la direction et les dirigeants qui relèvent directement du président et chef de la direction.

	Exercices clos		
	le 29 mars 2020	le 31 mars 2019	le 31 mars 2018
	\$	\$	\$
Avantages du personnel à court terme	9,1	13,2	10,4
Avantages du personnel à long terme	0,1	0,1	—
Indemnités de cessation d'emploi	—	—	0,2
Rémunération fondée sur des actions	5,9	2,9	1,6
Charge de rémunération	15,1	16,2	12,2

Note 21. Instruments financiers et justes valeurs

Selon la direction, la juste valeur de la trésorerie, des créances clients et des créditeurs et charges à payer se rapproche de leur valeur comptable, principalement en raison de l'échéance à court terme de ces instruments.

Les actifs financiers et passifs financiers dérivés de la société sont évalués à la juste valeur à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Le tableau suivant donne de l'information sur la façon dont la juste valeur de ces actifs financiers et passifs financiers est déterminée, principalement sur les techniques d'évaluation et les données d'entrée utilisées.

Notes annexes

29 mars 2020

(en millions de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Actifs financiers/ passifs financiers	Hiérarchie des justes valeurs	Techniques d'évaluation et principales données d'entrée	Lien entre les données d'entrée non observables
Contrats de change à terme	Niveau 2	Les flux de trésorerie futurs sont estimés en fonction de taux de change à terme (découlant de taux de change à terme observables à la fin de la période de présentation de l'information financière) et des taux liés à des contrats à terme, actualisés à un taux qui tient compte du risque de crédit de diverses contreparties.	Une augmentation (diminution) du taux de change à terme entraîne une augmentation (diminution) de la juste valeur. Une augmentation (diminution) du taux d'actualisation entraîne une diminution (augmentation) de la juste valeur.
Swaps de devises	Niveau 2	Les flux de trésorerie futurs sont estimés en fonction de taux de change à terme (découlant de taux de change à terme observables à la fin de la période de présentation de l'information financière) et des taux liés à des contrats à terme, actualisés à un taux qui tient compte du risque de crédit de diverses contreparties.	Une augmentation (diminution) du taux de change à terme entraîne une augmentation (diminution) de la juste valeur. Une augmentation (diminution) du taux d'actualisation entraîne une diminution (augmentation) de la juste valeur.
Dérivés incorporés liés au taux d'intérêt plancher de l'emprunt à terme	Niveau 2	Les flux de trésorerie futurs sont estimés en fonction des taux d'intérêt et des taux d'intérêt à terme, et actualisés à un taux qui reflète le risque de crédit des contreparties.	Une augmentation (diminution) du taux d'intérêt à terme entraîne une diminution (augmentation) de la juste valeur. Une augmentation (diminution) du taux d'actualisation entraîne une diminution (augmentation) de la juste valeur. Une augmentation (diminution) du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien entraîne une diminution (augmentation) de la juste valeur.

Notes annexes

29 mars 2020

(en millions de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Le tableau ci-dessous présente la juste valeur et la hiérarchie des justes valeurs des instruments financiers de la société, à l'exception des instruments financiers à court terme comptabilisés au coût amorti.

	29 mars 2020					31 mars 2019				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Valeur		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Valeur	
				comptable	Juste valeur				comptable	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers										
Trésorerie	31,7	—	—	31,7	31,7	88,6	—	—	88,6	88,6
Dérivés inclus dans les autres actifs courants	—	11,3	—	11,3	11,3	—	1,8	—	1,8	1,8
Dérivés inclus dans les autres actifs à long terme	—	5,9	—	5,9	5,9	—	7,0	—	7,0	7,0
Passifs financiers										
Dérivés inclus dans les crédettes et charges à payer	—	19,0	—	19,0	19,0	—	1,6	—	1,6	1,6
Emprunts à court terme	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Dérivés inclus dans les autres passifs à long terme	—	2,9	—	2,9	2,9	—	4,4	—	4,4	4,4
Facilité renouvelable	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Emprunt à terme	—	—	158,1	158,1	159,3	—	—	145,2	145,2	152,4
Obligations locatives	—	—	227,9	227,9	227,9	—	—	—	—	—

Aucun transfert n'a été effectué entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs.

Note 22. Objectifs et politiques de gestion du risque financier

Le principal objectif de la société en matière de gestion du risque est de protéger les actifs et les flux de trésorerie de la société afin d'accroître la valeur de la société.

La société est exposée au risque de gestion du capital, au risque de marché, au risque de crédit et au risque de liquidité. La haute direction et le conseil d'administration de la société supervisent la gestion de ces risques. Le conseil d'administration passe en revue et approuve les politiques de gestion de chacun de ces risques, lesquels sont résumés ci-après.

Gestion du capital

La société gère son capital, qui est constitué des capitaux propres (actions à droit de vote subalterne et actions à droit de vote multiple), des emprunts à court terme et de la dette à long terme (la facilité renouvelable et l'emprunt à terme), en ayant pour objectif d'assurer un fonds de roulement net suffisant tout au long du cycle d'exploitation annuel et de fournir des ressources financières suffisantes pour faire croître les activités afin de satisfaire à la demande à long terme des consommateurs. La direction cible un ratio du BAIIAL ajusté (défini comme le bénéfice ajusté avant intérêts, impôts, amortissements et, pour l'exercice 2019, charges locatives) sur la dette nette des 52 ou 53 dernières semaines, reflétant les variations saisonnières du secteur étant donné que le fonds de roulement net est constitué au cours du deuxième trimestre. Le conseil d'administration de la société surveille la gestion du capital de la société sur une base régulière.

La société évalue régulièrement la suffisance du capital et sa capacité de financement, puis effectue des ajustements en fonction de sa stratégie, de la conjoncture économique et des caractéristiques de risque du secteur. Se reporter à la note 24, « Événements postérieurs à la date de clôture », pour connaître les autres améliorations apportées à notre programme de gestion du capital apportées après le 29 mars 2020, en réponse à l'incidence de la COVID-19.

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque de fluctuation de la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier en raison de la variation des cours de marché. Les cours du marché comportent un risque de taux d'intérêt et un risque de change.

Risque de taux d'intérêt

La société est exposée à un risque de taux d'intérêt lié aux variations des taux d'intérêt sur les emprunts en cours en vertu des emprunts à court terme, de la facilité renouvelable et de l'emprunt à terme. Au 29 mars 2020, la société n'avait aucun montant à payer en vertu des emprunts à court terme et de la facilité renouvelable. Le montant impayé en vertu de l'emprunt à terme s'élevait à 159,3 \$ au 29 mars 2020 et porte actuellement intérêt au taux de 5,10 %. Compte tenu du solde moyen pondéré des emprunts qui étaient en cours en vertu des emprunts à court terme au cours de l'exercice clos le 29 mars 2020, une augmentation de 1,00 % du taux d'intérêt moyen sur nos emprunts aurait entraîné une augmentation de moins de 0,1 \$ de nos charges d'intérêts annuelles (31 mars 2019 – néant). De même, une augmentation de 1,00 % du taux d'intérêt moyen de la facilité renouvelable et de l'emprunt à terme aurait donné lieu à une hausse des charges d'intérêts annuelles d'un montant de 0,9 \$ et de 1,5 \$, respectivement (31 mars 2019 – 0,6 \$ et 1,5 \$, respectivement). Le risque de taux d'intérêt sur l'emprunt à terme est en partie atténué par des couvertures sous forme de swaps de devises. L'incidence des variations futures des taux d'intérêt sur nos charges d'intérêts futures dépendra principalement du montant brut des emprunts à ce moment.

Risque de change***Risque de change lié aux flux de trésorerie d'exploitation***

Les états financiers consolidés de la société sont présentés en dollars canadiens, mais une part importante des produits, des achats de stocks et des charges de la société sont libellés en devises, principalement en dollars américains, en euros, en livres sterling, en francs suisses, en yuans chinois et en dollars de Hong Kong. La société a conclu des contrats de change à terme pour réduire son exposition au risque de change découlant des produits, des achats et des charges libellés en ces devises. Certains contrats de change à terme ont été désignés au moment de leur établissement et comptabilisés à titre de couvertures de flux de trésorerie. Le programme de couverture d'exploitation pour les exercices se clôturant le 29 mars 2020 et le 28 mars 2021 a été lancé au quatrième trimestre de l'exercice 2019.

Notes annexes

29 mars 2020

(en millions de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

La société a comptabilisé les pertes latentes suivantes liées à la juste valeur des dérivés désignés à titre de couvertures de flux de trésorerie dans les autres éléments du résultat global.

	Exercices clos					
	le 29 mars 2020		le 31 mars 2019		le 31 mars 2018	
	Perte nette	Économie d'impôt	Perte nette	Économie d'impôt	Perte nette	Économie d'impôt
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Contrats de change à terme désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(3,7)	1,1	(3,9)	0,8	(1,4)	0,5

La société a reclassé les profits et les pertes découlant des autres éléments du résultat global sur les dérivés désignés à titre de couvertures de flux de trésorerie aux postes des états financiers consolidés indiqués dans le tableau qui suit.

	Exercices clos		
	le 29 mars 2020	le 31 mars 2019	le 31 mars 2018
(Profit) perte découlant des autres éléments du résultat global	\$	\$	\$
Contrats de change à terme désignés comme couvertures de flux de trésorerie			
Produits	(0,2)	6,5	—
Frais de vente, généraux et administratifs	1,0	(4,5)	0,3
Stocks	0,1	(1,0)	—

Au cours de l'exercice clos le 29 mars 2020, une perte latente de 3,2 \$ (31 mars 2019 – profit latent de 3,7 \$; 31 mars 2018 – profit latent de 0,1 \$) sur les contrats de change à terme qui ne sont pas traités comme des couvertures a été comptabilisée à titre de frais de vente, généraux et administratifs dans l'état du résultat net.

Notes annexes

29 mars 2020

(en millions de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Les contrats de change relatifs aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation en cours au 29 mars 2020 se présentent comme suit :

(en millions)	Montant global	Devise
Contrat à terme visant l'achat de dollars canadiens	127,4 \$ US	Dollar américain
	120,4 €	Euro
Contrat à terme visant la vente de dollars canadiens	79,1 \$ US	Dollar américain
	57,9 €	Euro
	0,2 £	Livre sterling
Contrat de change à terme visant l'achat d'euros	2,1 CHF	Franc suisse
	455,1 CNY	Yuan chinois
	30,1 £	Livre sterling
	47,6 HKD	Dollar de Hong Kong
	4,8 SEK	Couronne suédoise
Contrat de change à terme visant la vente d'euros	13,8 CHF	Franc suisse
	1,8 £	Livre sterling

Les produits et les charges de tous les établissements à l'étranger sont convertis en dollars canadiens à des taux de change qui avoisinent les taux en vigueur aux dates auxquelles ils sont comptabilisés. Une appréciation des devises par rapport au dollar canadien, dans la mesure où ces devises ne font pas l'objet d'une couverture, aura une incidence positive sur le bénéfice d'exploitation et le bénéfice net, tandis qu'une dépréciation des devises par rapport au dollar canadien aura l'effet contraire.

Risque de change lié aux emprunts

La société est exposée aux fluctuations liées au montant à payer aux termes de l'emprunt à terme qui est libellé en dollars américains au 29 mars 2020. D'après le solde impayé de 159,3 \$ (113,8 \$ US) de l'emprunt à terme au 29 mars 2020, une baisse de 0,01 \$ de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain donnerait lieu à une diminution du bénéfice avant impôt de 1,1 \$ (31 mars 2019 – 1,1 \$) seulement en raison de l'incidence de cette fluctuation du taux de change sur cet emprunt. Une appréciation des devises par rapport au dollar canadien, dans la mesure où ces devises ne font pas l'objet d'une couverture, aura une incidence positive sur le bénéfice d'exploitation et le bénéfice net, tandis qu'une dépréciation des devises par rapport au dollar canadien aura l'effet contraire.

La société couvre une partie de son exposition au risque de change lié aux paiements de capital et d'intérêts sur son emprunt à terme libellé en dollars américains (note 17).

Notes annexes

29 mars 2020

(en millions de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Le tableau ci-dessous présente les profits et les pertes latents liés à la juste valeur des dérivés désignés comme instruments de couverture que la société a comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

	Exercices clos					
	le 29 mars 2020		le 31 mars 2019		le 31 mars 2018	
	Profit net (perte nette)	(Charge) économie d'impôt	Profit net (perte nette)	(Charge) économie d'impôt	Profit net (perte nette)	(Charge) économie d'impôt
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Swap de devises désigné comme couverture de flux de trésorerie	1,3	(0,2)	(0,7)	0,2	1,5	(0,5)
Swap de devises libellé en euros désigné comme couverture de l'investissement net	(0,3)	(0,2)	3,5	(1,2)	(3,5)	1,2

Le tableau suivant présente les profits et les pertes découlant des autres éléments du résultat global sur les dérivés désignés comme instruments de couverture que la société a reclassés dans les frais de vente, généraux et administratifs.

	Exercices clos		
	le 29 mars 2020	le 31 mars 2019	le 31 mars 2018
(Profit) perte découlant des autres éléments du résultat global	\$	\$	\$
Swap de devises désigné comme couverture de flux de trésorerie	(5,3)	0,4	1,1

Au cours de l'exercice clos le 29 mars 2020, un profit latent de 3,3 \$ (31 mars 2019 – 2,9 \$; 31 mars 2018 – 0,3 \$) lié à la juste valeur du contrat de change à terme à échéance éloignée relatif à une tranche du solde de l'emprunt à terme a été comptabilisé à titre de frais de vente, généraux et administratifs dans l'état du résultat net.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie manque à ses obligations liées à un instrument financier ou à un contrat de client et entraîne ainsi une perte financière.

Le risque de crédit découle de la possibilité que certaines parties se trouvent dans l'incapacité de respecter leurs obligations. La société a de nombreux clients, ce qui réduit la concentration du risque de crédit. Aucun client de la société ne représente plus de 10 % des ventes ou des débiteurs. La société a conclu une entente avec un tiers afin d'assurer les risques de pertes jusqu'à concurrence de 90 % des créances auprès de certains clients désignés, pour une franchise totale de moins de 0,1 \$, jusqu'à concurrence de 30,0 \$ par année. Au 29 mars 2020, le montant total des créances assurées en vertu de cette entente s'élevait à environ 20,1 \$ (31 mars 2019 – 14,1 \$), ce qui représente 89,6 % des créances clients. De plus, la société évalue régulièrement la solidité financière de ses clients et estime réduire ainsi l'exposition de ses créances clients au risque de crédit.

Notes annexes

29 mars 2020

(en millions de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Pour leurs commandes saisonnières, certains clients versent une avance que nous déduisons des créances clients lors de la livraison des marchandises. Les conditions de règlement prévoient normalement un délai de 60 jours pour le paiement des commandes saisonnières et de 30 jours pour le paiement des commandes renouvelées. Au 29 mars 2020, les avances reçues se chiffraient à 2,1 \$ (31 mars 2019 – 0,3 \$) et étaient incluses dans les créditeurs et charges à payer.

Le classement par antériorité des créances clients se présente comme suit :

	Total	Courant	En souffrance		
			≤ 30 jours	De 31 à 60	≥ 61 jours
	\$	\$	\$	\$	\$
Créances clients	32,0	21,8	4,4	2,5	3,3
Créances sur cartes de crédit	2,1	2,1	—	—	—
29 mars 2020	34,1	23,9	4,4	2,5	3,3
Créances clients	19,7	12,9	4,7	0,5	1,6
Créances sur cartes de crédit	1,6	1,6	—	—	—
31 mars 2019	21,3	14,5	4,7	0,5	1,6

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la société ne soit pas en mesure de remplir ses obligations financières au moment requis. La démarche de la société pour gérer le risque de liquidité consiste à faire en sorte, dans la mesure du possible, de toujours disposer de liquidités suffisantes pour satisfaire aux exigences liées aux activités, aux dépenses d'investissement, au service de la dette et à des fins générales, tant dans des conditions normales que dans des conditions difficiles. Les fonds provenant des activités d'exploitation constituent la principale source de liquidités. La société a également recours aux emprunts à court terme et à la facilité renouvelable en tant que source de liquidités pour les besoins en fonds de roulement à court terme. La société examine régulièrement les flux de trésorerie réels et prévus afin de s'assurer que sa capacité de financement demeure adéquate.

Le tableau suivant présente un sommaire des exigences contractuelles en matière de flux de trésorerie futurs non actualisés au 29 mars 2020.

Obligations contractuelles	2021	2022	2023	2024	2025	Par	Total
						la suite	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Créditeurs et charges à payer	136,8	—	—	—	—	—	136,8
Emprunt à terme	—	—	—	—	159,3	—	159,3
Billet à payer (notes 5 et 20)	3,0	—	—	—	—	—	3,0
Engagements de paiement d'intérêts liés aux emprunts ¹	8,1	8,1	8,1	8,1	5,4	—	37,8
Contrats de change à terme	7,8	—	—	—	—	—	7,8
Obligations locatives	49,0	50,0	49,5	44,5	43,0	90,8	326,8
Obligation au titre des régimes de retraite	—	—	—	—	—	2,8	2,8

1. Les engagements de paiement d'intérêts sont calculés en fonction du solde de l'emprunt à terme et du taux d'intérêt à payer sur l'emprunt, soit 5,10 % au 29 mars 2020.

Notes annexes**29 mars 2020**

(en millions de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

La société comptabilise les charges lorsqu'elles sont engagées. Les créiteurs sont considérés comme tels lorsqu'un événement passé nécessite un paiement avant une date déterminée.

Note 23. Faits saillants sur les flux de trésorerie*Variations des éléments hors trésorerie liés à l'exploitation*

	29 mars 2020	31 mars 2019	31 mars 2018
	\$	\$	\$
Créances clients	(10,6)	3,4	(3,1)
Stocks	(141,8)	(87,3)	(39,5)
Autres actifs courants	6,1	(10,3)	(5,6)
Créditeurs et charges à payer	(1,3)	(14,7)	41,5
Provisions	14,5	5,6	1,6
Loyer différé	—	3,3	2,3
Autres	2,5	(0,7)	0,5
Variations des éléments hors trésorerie liés à l'exploitation	(130,6)	(100,7)	(2,3)

Notes annexes

29 mars 2020

(en millions de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Variations du passif et des capitaux propres issus des activités de financement

	Emprunts à court terme et facilité renouvelable	Emprunt à terme	Actif dérivé net sur les contrats résiliés	Obligations locatives	Capital social
	\$	\$			\$
31 mars 2019¹	(1,2)	145,2	(5,5)	—	112,6
Flux de trésorerie :					
Coûts de transaction liés aux activités de financement	(0,9)	(1,4)	—	—	—
Actions à droit de vote subalterne rachetées aux fins d'annulation	—	—	—	—	(38,7)
Capital payé sur les obligations locatives	—	—	—	(24,7)	—
Règlement de contrats dérivés liés à l'emprunt à terme	—	—	4,6	—	—
Exercice d'options sur actions	—	—	—	—	2,4
Éléments sans effet sur la trésorerie :					
Amortissement des coûts de la dette					
Escompte	—	0,1	—	—	—
Modification de taux d'intérêt	—	0,1	—	—	—
Coûts de transaction différés	0,4	0,3	—	—	—
Amortissement accéléré des coûts non amortis à l'extinction de l'emprunt à terme	—	7,0	—	—	—
(Profit) perte de change latent(e)	—	6,8	0,9	4,8	—
Première application d'IFRS 16 (notes 4 et 9)	—	—	—	150,8	—
Entrées et modifications d'obligations locatives (note 9)	—	—	—	97,0	—
Rachat d'actions imputé aux bénéfices non distribués	—	—	—	—	37,1
Surplus d'apport à l'exercice d'options sur actions	—	—	—	—	1,3
29 mars 2020¹	(1,7)	158,1	—	227,9	114,7

1. Les charges de financement différées liées à la facilité renouvelable sont incluses dans les autres passifs à long terme.

Notes annexes

29 mars 2020

(en millions de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

	Facilité renouvelable	Emprunt à terme	Capital social
	\$	\$	\$
31 mars 2018¹	(1,7)	137,1	106,1
Flux de trésorerie :			
Exercice d'options sur actions	—	—	3,1
Éléments sans effet sur la trésorerie :			
Émission d'actions dans le cadre d'un regroupement d'entreprises (note 5)	—	—	1,5
Amortissement des coûts de la dette			
Escompte	—	0,9	—
Dérivé incorporé	—	0,2	—
Modification de taux d'intérêt	—	1,2	—
Coûts de transaction différés	0,5	0,3	—
Perte de change latente	—	5,5	—
Surplus d'apport à l'exercice d'options sur actions	—	—	1,9
31 mars 2019¹	(1,2)	145,2	112,6

1. Les charges de financement différées liées à la facilité renouvelable sont incluses dans les autres passifs à long terme.

Note 24. Événements postérieurs à la date de clôture

Facilité de lettres de garantie

Le 14 avril 2020, Canada Goose Inc. a conclu une facilité de lettres de garantie d'un montant de 10,0 \$. Les lettres de garantie peuvent être émises pour une durée d'au plus 12 mois. Les montants prélevés sur la facilité seront affectés au financement des besoins en fonds de roulement au moyen de lettres de garantie, de lettres de crédit standby, de cautionnements de bonne exécution, de contre-garanties, de contre-standby ou d'autres formes de crédit semblables.

Restructuration

Le 20 mai 2020, en réponse à la pandémie de COVID-19, la société a entrepris une restructuration, ce qui a donné lieu à la mise à pied de 125 employés, ou environ 2,5 % de sa main-d'œuvre.

Modifications de la facilité renouvelable

Le 26 mai 2020, la société a de nouveau modifié la facilité renouvelable afin d'augmenter sa capacité d'emprunt d'un montant pouvant aller jusqu'à 50,0 \$. La facilité renouvelable modifiée est composée de la facilité renouvelable existante, qui prévoit un engagement réduit de 417,5 \$ et une augmentation saisonnière pour porter celui-ci à 467,5 \$ durant la période de pointe (du 1^{er} juin au 30 novembre), et d'une facilité renouvelable « premier entré, dernier sorti » (« PEDS ») d'un montant de 50,0 \$. Les emprunts prélevés sur la facilité renouvelable existante ont été transférés vers la facilité renouvelable PEDS à la date de transaction et les emprunts futurs seront prélevés prioritairement sur la facilité renouvelable PEDS. Les montants prélevés sur la facilité renouvelable PEDS sont assujettis à un taux d'intérêt qui est supérieur de 2,00 % à celui de la facilité renouvelable existante. La facilité PEDS arrivera à échéance le 25 mai 2021 et, à l'échéance, les engagements de crédit de la facilité renouvelable existante seront rétablis.

**ANNEXE I – INFORMATION FINANCIÈRE RÉSUMÉE DE
CANADA GOOSE HOLDINGS INC.
(SOCIÉTÉ MÈRE)**

Toutes les activités d'exploitation de la société sont exercées par ses filiales. Canada Goose Holdings Inc. est une société de portefeuille qui ne compte aucun actif significatif et n'exerce pas d'activités commerciales, autres que des placements dans ses filiales. La convention de crédit de Canada Goose Inc., une filiale entièrement détenue de Canada Goose Holdings Inc., comprend certaines clauses qui limitent la capacité de Canada Goose Inc. de verser des dividendes, de prêter des fonds et d'effectuer d'autres distributions en amont à Canada Goose Holdings Inc.

Les états financiers résumés de la société mère ont été préparés au moyen des mêmes principes et méthodes comptables décrits dans les notes annexes aux états financiers consolidés. Se reporter aux états financiers consolidés et aux notes annexes ci-dessus pour obtenir de plus amples renseignements concernant les présents états financiers résumés.

INFORMATION RELATIVE À LA SOCIÉTÉ MÈRE
Canada Goose Holdings Inc.
Annexe I – États résumés du résultat net
(en millions de dollars canadiens)

	Exercices clos		
	le 29 mars 2020	le 31 mars 2019	le 31 mars 2018
	\$	\$	\$
Quote-part du bénéfice global de la filiale	156,6	147,6	97,5
Produits tirés des honoraires de la filiale	7,2	3,4	0,9
	163,8	151,0	98,4
Frais de vente, généraux et administratifs	9,9	7,7	5,2
Bénéfice avant impôt sur le résultat	153,9	143,3	93,2
Économie d'impôt	(0,6)	(1,0)	(1,1)
Bénéfice net	154,5	144,3	94,3

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers résumés.

INFORMATION RELATIVE À LA SOCIÉTÉ MÈRE
Canada Goose Holdings Inc.
Annexe I – États résumés de la situation financière
(en millions de dollars canadiens)

	29 mars 2020	31 mars 2019
Actif	\$	\$
Actifs courants		
Trésorerie	0,6	1,1
Autres actifs courants	0,1	0,1
Total des actifs courants	0,7	1,2
Billet à recevoir de la filiale	54,0	43,5
Placement dans la filiale	497,8	384,8
Impôt différé	2,6	2,1
Total de l'actif	555,1	431,6
Passif		
Passifs courants		
Créditeurs et charges à payer	0,3	0,2
Montant à payer à la filiale	34,6	32,3
Total du passif	34,9	32,5
Capitaux propres		
Capital social	114,7	112,6
Surplus d'apport	15,7	9,2
Bénéfices non distribués	389,8	277,3
Total des capitaux propres	520,2	399,1
Total du passif et des capitaux propres	555,1	431,6

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers résumés.

INFORMATION RELATIVE À LA SOCIÉTÉ MÈRE
Canada Goose Holdings Inc.
Annexe I – États résumés des variations des capitaux propres
(en millions de dollars canadiens)

	Capital social	Surplus d'apport	Bénéfices non distribués	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au 31 mars 2017	103,3	4,1	38,7	146,1
Exercice d'options sur actions	2,8	(1,6)	—	1,2
Bénéfice net	—	—	94,3	94,3
Rémunération fondée sur des actions	—	2,0	—	2,0
Solde au 31 mars 2018	106,1	4,5	133,0	243,6
Émission d'actions ordinaires dans le cadre d'un regroupement d'entreprises	1,5	—	—	1,5
Exercice d'options sur actions	5,0	(1,9)	—	3,1
Bénéfice net	—	—	144,3	144,3
Rémunération fondée sur des actions (y compris un montant de 2,8 \$ relatif aux capitaux propres faisant partie du surplus d'apport)	—	6,6	—	6,6
Solde au 31 mars 2019	112,6	9,2	277,3	399,1
Première application d'IFRS 16 à la filiale	—	—	(4,9)	(4,9)
Rachat d'actions à droit de vote subalterne en vertu d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités	(1,6)	—	(37,1)	(38,7)
Exercice d'options sur actions	3,7	(1,3)	—	2,4
Bénéfice net	—	—	154,5	154,5
Rémunération fondée sur des actions	—	7,8	—	7,8
Solde au 29 mars 2020	114,7	15,7	389,8	520,2

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers résumés.

INFORMATION RELATIVE À LA SOCIÉTÉ MÈRE
Canada Goose Holdings Inc.
Annexe I – Tableaux résumés des flux de trésorerie
(en millions de dollars canadiens)

	Exercices clos		
	le 29 mars 2020	le 31 mars 2019	le 31 mars 2018
	\$	\$	\$
Activités d'exploitation			
Bénéfice net	154,5	144,3	94,3
Éléments sans effet sur la trésorerie :			
Quote-part des bénéfices non distribués de la filiale	(156,6)	(147,6)	(97,5)
Économie d'impôt	(0,6)	(1,0)	(1,1)
Rémunération fondée sur des actions	7,8	3,8	2,0
	5,1	(0,5)	(2,3)
Variations des actifs et des passifs	(9,6)	(1,3)	2,0
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'exploitation	(4,5)	(1,8)	(0,3)
Activités d'investissement			
Dividende reçu	38,7	—	—
Placement dans des actions de la filiale	—	(1,5)	—
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'investissement	38,7	(1,5)	—
Activités de financement			
Rachat d'actions à droit de vote subalterne aux fins d'annulation	(37,1)	—	—
Exercice d'options sur actions	2,4	3,1	1,2
Flux de trésorerie nets (affectés aux) provenant des activités de financement	(34,7)	3,1	1,2
(Diminution) augmentation de la trésorerie	(0,5)	(0,2)	0,9
Trésorerie au début de l'exercice	1,1	1,3	0,4
Trésorerie à la fin de l'exercice	0,6	1,1	1,3

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers résumés.

INFORMATION RELATIVE À LA SOCIÉTÉ MÈRE
Canada Goose Holdings Inc.
Annexe I – Notes annexes
(en millions de dollars canadiens)

1. MODE DE PRÉSENTATION

Canada Goose Holdings Inc. (la « société mère ») est une société de portefeuille qui exerce la quasi-totalité de ses activités commerciales par l'entremise de sa filiale. La société mère (une société de la Colombie-Britannique) a été constituée en société par actions le 21 novembre 2013.

La société mère a comptabilisé le bénéfice de sa filiale selon la méthode de la mise en équivalence dans les présents états financiers résumés non consolidés.

2. DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

La société mère a préparé ces états financiers non consolidés conformément à la Norme comptable internationale 27, *États financiers individuels*, publiée par l'International Accounting Standards Board.

3. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

La société mère n'avait aucune éventualité ni aucun engagement significatif au cours des périodes présentées.

4. CAPITAUX PROPRES

Se reporter à la note 18 des états financiers consolidés annuels pour la description de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui a eu lieu au cours de l'exercice clos le 29 mars 2020.